

**COOPERATION UNIVERSITAIRE ET PREVENTION DES CONFLITS
DANS LA REGION DES GRANDS LACS**

par

MA TUNDULelo

Extrait de

**L'AFRIQUE
DES GRANDS LACS**

**ANNUAIRE
1996-1999**

sous la direction
de S.Marysse
et F. Reyntjens

L'Harmattan

Paris

EDITIONS L'HARMATTAN
5-7 RUE DE L'ÉCOLE-POLYTECHNIQUE
75005 PARIS (FRANCE)

L'HARMATTAN INC.
55, RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL (QC) (CANADA) H2Y1K9

CENTRE D'ÉTUDE
DE LA RÉGION
DES GRANDS LACS
D'AFRIQUE • ANVERS

**COLLECTION
L'AFRIQUE DES
GRANDS LACS**

Centre d'Étude de la Région
des Grands Lacs d'Afrique
Université d'Anvers - Villa C
Middelheimlaan, 1
2020 Anvers - Belgique
Téléphone: +32 3 218 06 58
Téléfa : +32 3 218 06 66

e-mail: gralac@nets.ruca.ua.ac-be

COOPERATION UNIVERSITAIRE ET PREVENTION DES CONFLITS DANS LA REGION DES GRANDS LACS

par Matundu Lelo +

Abstract

For approximately a decade now, the Great Lakes region (Rwanda, Burundi and the Democratic Republic of Congo) has been undergoing a crisis which is affecting all the above-mentioned countries in all their activities. In an attempt to deal with the present traumatic situation, there has been a variety of actions and initiatives aiming towards conflict resolution and management by a diversity of official and private actors. A retrospective look at the achievements unfortunately reveals that the divergence in the objectives, motivations and the ways of intervention of the different parties in the field is compromising the quality and efficiency of the results. Unfortunately, we can see that the university as a player is not present in the process. However, owing to the bridging role played by the university cooperation, it seems, theoretically, possible, even during a crisis, that all of the local tertiary institutions as well as universities get involved and make their contributions. This could be done by putting in place cooperation agreements between local universities and/or actions initiated in partnership with the outside world.

However, is it practically possible for university co-operation to be an effective support instrument given the isolated situation which many universities in the region face not only in relation to other countries, but also given their own proliferation and dispersal (for Congo in particular) and given the environment of completely disintegrated and/or unstable States ?

In this environment engendering tensions, rivalries, exclusion and discriminatory practices in which the university evolves, could the university still be a leading actor in bringing hope for conflict resolution ? Could university co-operation possibly act without falling into the trap of subjectivity, contradictions and lethargy ? This study seeks to examine various avenues which could provide support for the actions of universities in the Great Lakes region in a society undergoing a crisis.

1. INTRODUCTION GENERALE

Depuis le début des années 1990, la région des Grands Lacs d'Afrique Centrale est le théâtre d'affrontements qui ont profondément affecté les trois pays concernés, à savoir le Burundi, le Rwanda et la République Démocratique du Congo, que nous appellerons plus simplement Congo dans ce texte. Ces conflits ne se sont malheureusement pas limités à l'intérieur des frontières de chaque pays. Leurs voisins sont victimes des effets pervers de cette situation, entre autres, le déplacement des populations, l'afflux de réfugiés, les perturbations dans le déroulement de la scolarité, etc.

Suite à l'important dispositif d'interventions mis sur pied dans cette partie du continent africain, Fabienne Hara affirme qu'à sa connaissance

*Chargé de la Coopération au Conseil d'Administration des Universités du Congo, en séjour de formation postuniversitaire à l'Université Libre de Bruxelles (**ULB**).

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET PRÉVENTION DES CONFLITS

« nulle part plus que dans les Grands Lacs, on a vu pareils variété et volume d'activités orientés vers la gestion et la résolution de différents conflits, ni une plus grande diversité d'acteurs officiels et privés de la diplomatie »¹. Malheureusement, les divergences dans les objectifs, les motivations et les modalités d'intervention des différents acteurs sur le terrain (plus d'une dizaine de médiateurs ou représentants spéciaux des bailleurs de fonds) compromettent la qualité et l'efficacité des résultats escomptés. Cet état de choses les pousse de plus en plus à rechercher d'autres alternatives, notamment l'implication d'acteurs privés (hommes d'affaires, intellectuels, universitaires, membres des professions libérales, hommes d'église, etc.) dont les actions faciliteraient mieux l'avancement du processus de prévention des conflits et leur résolution à long terme. Guichaoua² affirme à ce propos que par un élan de solidarité, il se met en place des réseaux communautaires régionaux à vocation internationale tels que la création de ligues des droits de la personne dans la région des Grands Lacs, les passeports CEPGL consacrant l'introduction d'une sorte de citoyenneté régionale pour certaines catégories professionnelles (commerçants, professions libérales, hauts fonctionnaires,...), le phénomène de la démultiplication des réseaux associatifs nationaux fondés sur différents types d'engagements telles les ONG de développement, les églises... Toutes ces initiatives, autonomes par rapport aux appareils de l'État et articulées sur des relations transnationales à la fois actives et structurantes, ont pour origine et motivation, toujours selon l'auteur, la recherche des réponses à l'emprise de l'État et de servir de point d'appui à de nouveaux comportements citoyens illustrés par des associations de ressortissants, d'usagers, de coopérateurs... Bref, une sorte d'opposition à la réactivation des allégeances ethnico-politiques (concertations régionales entre hommes d'église, ministères techniques, entre intellectuels,...).

Par ailleurs, à travers de nombreux volets d'interventions, l'ONU et plusieurs autres institutions ont mis sur pied de vastes opérations de surveillance aux niveaux militaire (les forces d'interposition), humanitaire (les droits de l'homme, notamment la prévention de leur violation et leur promotion) et judiciaire (la création des tribunaux internationaux dans le cadre de la diplomatie préventive). Cependant, lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur les actions mises en œuvre dans ce cadre, si des universitaires ou des scientifiques sont de temps en temps associés en tant qu'experts, on constate néanmoins l'absence de l'université au sein de ce processus. Or, la coopération universitaire offre des possibilités énormes d'action pouvant

¹ HARA, F., « La diplomatie parallèle ou la politique de la non-indifférence: le cas du Burundi », *Politique africaine*, n°68, décembre 1997, p.78.

² GUICHAOUA, A., *La réaffirmation des pouvoirs d'État dans la région des Grands Lacs*, *ibidem*, p.45 et SYNERGIES AFRICA, *Vers une citoyenneté transfrontalière dans la région des Grands Lacs*, Genève, 1997, p.16.

permettre à l'université d'être davantage impliquée grâce aux différentes composantes de ses champs d'intervention. Parmi ces champs d'intervention des échanges interuniversitaires, il existe plusieurs domaines d'actions autres que l'enseignement et la recherche (les deux premières missions de l'université) à travers lesquels la coopération universitaire pourrait agir. Il s'agit particulièrement de la tâche qu'a l'université de rendre des services à la société (sa troisième mission), notamment en ce qui concerne ses responsabilités vis-à-vis de la collectivité (son engagement, sa conscience politique et sociale) ainsi que la mise en œuvre d'actions spécifiques visant la suppression des obstacles à la coopération.

Dans le cadre de ce travail, nous nous posons un certain nombre de questions, notamment celle de savoir si les universités de la région des Grands Lacs dans leur état actuel, pourraient offrir un cadre propice qui puisse permettre à la coopération d'agir efficacement. Serait-il possible d'autre part que l'implication directe ou non des universités du Rwanda, du Burundi et du Congo, par le biais de la coopération universitaire, ait un impact dans la recherche des solutions à long terme à cette crise qui dure depuis près d'une décennie ? Par ailleurs, le fait que l'université fonctionne dans un environnement souvent fait de tensions, de rivalités, de pratiques exclusivistes et discriminatoires lui permet-elle d'être un acteur porteur d'espoir dans la résolution des conflits ? Une autre préoccupation est de savoir s'il serait possible d'agir par la coopération universitaire dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix sans tomber dans les dysfonctionnements, les contradictions, la lassitude et la léthargie qui caractérisent de plus en plus les interventions traditionnelles de la communauté internationale dans cette région.

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle malgré l'absence des universités de la région comme acteurs à part entière dans les interventions officielles ou privées, menées localement ou à partir de l'étranger, dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, des actions d'appui concertées mises en œuvre en collaboration avec des partenaires internes et/ou extérieurs pourraient les aider, sous certaines conditions, à remplir leur troisième mission, celle de rendre des services à la société.

Cette étude n'est ni une évaluation des échanges interuniversitaires ou des actions de coopération mises en œuvre dans la région des Grands Lacs, ni un plaidoyer sur le processus de la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Elle ne vise pas non plus à faire le point sur l'état actuel de l'enseignement supérieur et universitaire ou de la coopération dans les trois pays concernés. Notre souci est d'essayer à travers cette analyse de démontrer que même dans un contexte de crise, dans une région où tous les signaux sont « au rouge », la coopération universitaire, si certains préalables sont remplis,

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET PRÉVENTION DES CONFLITS

pourrait servir de support à l'université pour la réalisation de l'une des trois missions qui lui sont dévolues, à savoir le service à la société.

En ce qui concerne les concepts, nous préférons la terminologie « prévention des conflits et consolidation de la paix ». Elle couvre mieux, à notre avis, toute la problématique de la résolution des conflits, de la prévention des conflits à la consolidation de la paix, en passant par le rétablissement et le maintien de la paix. En effet, selon la Commission de l'Union européenne, « *la prévention des conflits n'englobe pas seulement les actions qui visent à apaiser des situations où l'éclatement de la violence est imminent (prévention des conflits au sens strict), mais aussi celles qui visent à éviter l'apparition de telles situations (prévention des conflits au sens large)* »³. Quant aux mesures relatives à la consolidation de la paix, elles « *englobent généralement des projets et des programmes ayant pour objet à long terme de stabiliser les sociétés* »⁴. La coopération universitaire doit être entendue dans ce travail comme toute opération mise en œuvre en commun (entre une université et un ou plusieurs partenaires) avec des apports et un enrichissement réciproques'.

2 L'UNIVERSITÉ COMME ACTEUR POTENTIEL DANS LE PROCESSUS DE LA PRÉVENTION DES CONFLITS ET DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

2.1. Présentation sommaire des universités des Grands Lacs

Les universités du Burundi, du Rwanda et du Congo ont connu des parcours différents et se sont transformées au fil des Jours, tout en gardant leurs spécificités. L'Université de Bujumbura ⁶ a vu le Jour en 1958 dans le cadre de l'Université du Congo et du Rwanda-Urundi. En 1964, elle a été prise en charge par les Jésuites et intégrée à l'époque à l'Université Officielle de Bujumbura, devenue ensuite Université du Burundi en 1977. Au Rwanda, l'université⁷ a été créée en 1964, puis réorganisée respectivement en 1976 et

³ *L'Union Européenne et le problème des conflits africains : le rétablissement de la paix, la prévention des crises et au-delà, Communication de la Commission au Conseil, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, mars 1996, p.7. Ibid.*

⁵ MATuNDu, L., *La coopération universitaire: support de l'université pour la réalisation de ses missions en période de crise, une étude prospective sur l'enseignement supérieur et universitaire, Mémoire de Master, D.E.S., ULB, 1997-98, p.12.*

⁶ AUPELF/UREF, *Répertoire 1992, p.69* ⁷ AUPELF/UREF, *op. Cit., p.691*

en 1981. En ce qui concerne les universités congolaises⁸, elles ont connu de grandes mutations ces dix dernières années (notamment l'émergence d'un enseignement supérieur et universitaire privé), après les trois grandes réformes qui les ont profondément marquées de 1954 à ce jour; la dernière étant celle d'octobre 1981 (encore en vigueur aujourd'hui). Les mesures de libéralisation de l'enseignement supérieur et universitaire prises par l'État en 1989 ont été à la base du foisonnement d'établissements privés laïcs d'initiative communautaire ou provinciale dès le début des années 1990, venus s'ajouter aux institutions déjà existantes (d'initiative cléricale en 1974-75 et laïques d'initiative individuelle à partir de 1976).

2.2. Cadre d'implication

Associer les communautés universitaires aux études, aux recherches et aux réflexions concernant les moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre un idéal de paix est une préoccupation dans les universités occidentales depuis plusieurs décennies⁹. Elles s'efforcent en effet d'anticiper afin de ne pas subir les événements, en cherchant à s'adapter d'une manière permanente aux besoins de l'époque et de la société.

En Afrique par contre, l'université est souvent victime. Elle subit et adopte rarement la démarche prospective qui lui permettrait de prévenir les faits ou les phénomènes. C'est le cas actuellement dans la région des Grands Lacs, où la crise qui dure depuis près de dix ans a frappé de plein fouet l'université et l'empêche de remplir convenablement sa triple mission traditionnelle : l'enseignement, la recherche et le service à la société.

Un diagnostic des systèmes éducatifs des pays de la région montre que la guerre et la crise en général, profonde et multiforme à la fois, les ont totalement perturbés tant sur les plans académique et pédagogique, du patrimoine et des infrastructures qu'administratif et politico juridique.

En ce qui concerne le cas particulier des universités congolaises, un regard sur quelques indicateurs de sa crise montrent par exemple qu'au niveau des aspects fonctionnel et académique, l'université fait face à une population étudiante toujours galopante, pendant que la capacité d'accueil est en constante réduction. Une étude de la Banque Mondiale¹⁰ indique qu'en 1988-89,

⁸ MATUNDU, L., *Pour de nouvelles formules d'administration universitaire. Une étude prospective sur les universités du Zaïre*, Mémoire de Master, Anvers, Université d'Anvers, 1995-96, pp.21-30.

⁹ BERNHEIM, E., *Les journées universitaires de la paix*, in *Sécurité de l'homme et construction de l'Europe. Une éthique globale: responsabilité des universités*, Science et qualité de la vie, Institut de la vie, 1990, p.16.

¹⁰ EDUPLUS-LAVALIN INTERNATIONAL, *Analyse des disparités régionales, des capacités d'accueil*, Kinshasa, Banque Mondiale, 1990-91 (inédit).

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET PRÉVENTION DES CONFLITS

la capacité normale d'accueil des étudiants dans les trois universités publiques et l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (IFA) était estimée à 9.927 étudiants, alors que l'occupation réelle était de 27.166 étudiants. Soit une sursaturation de 17.239 étudiants ou un taux de sursaturation de 274%. La nécessité de réduire les disparités régionales en matière de répartition des étudiants par l'essaimage des établissements à travers le pays a provoqué la prolifération (éparpillement) d'établissements privés. Jusqu'au mois de janvier 1996, 263 établissements privés avaient été répertoriés dont 76 agréés (28,9%), 85 autorisés à fonctionner (32,3%). Les 102 restants (38,8%) n'avaient pas encore obtenu l'autorisation de fonctionner à l'époque¹.

Aux maux susmentionnés s'ajoutent l'inadaptation des structures et des programmes de formation aux besoins actuels, des bibliothèques, des infrastructures et des laboratoires inadéquats voire inexistantes ou encore devant exister avec un financement dérisoire des communautés. L'amenuisement des ressources est dû essentiellement au désengagement progressif de l'État en ce qui concerne principalement les frais de fonctionnement et les rémunérations. A titre indicatif, les dépenses de l'enseignement sont passées de 24,2% du budget national (7,4% pour l'ESU) en 1980 à 7,9% (1,5% pour l'ESU) en 1988³.

En dépit de ce tableau sombre, plusieurs initiatives sont prises à la base pour soutenir l'université : des gens regroupés en mouvements associatifs, les pouvoirs organisateurs des universités communautaires, et d'une manière générale, l'action de la société civile. Cependant, dans un contexte où cette société civile, qui apparaît depuis le début des années 1990 comme une planche de salut voire un contre-pouvoir face au recul de l'État, est elle-même frappée par de profondes dissensions, l'action de l'université pourrait-elle être efficace et porteuse d'espoir à moyen et long terme ?

Dans une contribution à cet Annuaire⁴, portant un regard critique sur la société civile du Kivu, Bucyalimwe M. Stanislas relève le fait qu'à l'instar de la société civile, les institutions d'enseignement supérieur et universitaire du Kivu sont touchées par l'intolérance, les tensions et les affrontements. Cette nouvelle réalité accentuée par des considérations de géopolitique et la résurgence des rivalités interethniques est aggravée par l'immixtion des

¹ 1 ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION DU ZAIRE (EGEZ), *Rapport général*, Kinshasa, 1996, P41.

12 POOL DE KINSHASA, *Pré-rapport sur les travaux préparatoires à la rencontre belgocongolaise sur la relance de la coopération universitaire*, Kinshasa, 1997, p.8

13 EDUPLUS-LAVALIN INTERNATIONAL *Analyse de coûts de l'ESU*, Kinshasa, PRESUIBanque Mondiale, 1990-91 (inédit).

⁴ BUCYALIMWE, M.S., *La société civile du Kivu : une dynamique en panne ?*, ailleurs dans cet *Annuaire*.

hommes politiques de la région et parfois par certaines interventions partisans de l'église dans la gestion des universités. Il s'agit notamment du remplacement des autorités académiques non originaires de la région par des autochtones, de l'expression des sentiments tribaux vis-à-vis des membres du personnel venant d'autres parties du pays, des restrictions dans l'admission des étudiants en provenance d'autres provinces. A ces sentiments xénophobes anti-allochtones et anti-non originaires (selon l'expression de l'auteur) s'ajoute la dualité « modérés » et « extrémistes » entre les originaires de la région eux-mêmes. Dans ce contexte caractérisé par de telles pratiques exclusivistes, discriminatoires et de polarisation idéologique, ethnique et sociopolitique, l'université pourrait-elle constituer un contrepoids dans le cadre de la résolution des conflits et ainsi rendre service à la société dont elle est issue en prenant en compte ses réalités ? Si oui quels en seraient les préalables ?

3. LA COOPERATION UNIVERSITAIRE COMME MECANISME D'IMPLICATION DE L'UNIVERSITE DANS LE PROCESSUS DE LA PREVENTION DES CONFLITS ET DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

3.1. Bref aperçu de la coopération universitaire dans les Grands Lacs

Avant l'avènement de la période d'instabilité que traverse actuellement la région des Grands Lacs, les universités des trois pays entretenaient des relations d'échanges multiformes à travers plusieurs mécanismes et institutions de coopération universitaire¹⁵. Depuis le début des années 90, d'une manière générale ces universités sont isolées : d'abord au niveau régional (entre elles), par rapport à leurs partenaires d'autres pays (africains et occidentaux) et dans une certaine mesure vis-à-vis des organisations universitaires africaines et internationales, notamment en ce qui concerne leur participation aux différents programmes communs, mais aussi au niveau des organisations multilatérales. Vu le cadre de cette étude, sans minimiser les actions d'autres partenaires bilatéraux des pays de la région, nous nous référerons plus aux interventions faites dans le cadre de la coopération belge. Nous évoquerons, à titre illustratif, les liens qu'entretiennent les universités flamandes avec quelques universités comparables de l'Afrique de l'Est (l'Université de Dar es Salaam et l'Université du Zimbabwe). Nous aurions

¹⁵ Il s'agit, outre la coopération bilatérale, de la coopération universitaire et multilatérale, entre autres au niveau sous-régional de la Conférence des Recteurs des Universités des États Membres des Grands Lacs, sur le plan régional de la Conférence des Recteurs des Universités de l'Afrique Francophone Membres de L'AUPELF/UREF (CRUFA) et de l'Association des Universités Africaine (AUA), à l'échelon international au sein de l'AUPELF/UREF et de l'Association Internationale des Universités (AIU).

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET PRÉVENTION DES CONFLITS

voulu élargir cette analyse au niveau d'autres aspects de la coopération belge telle que la part des flux financiers en faveur des universités des Grands Lacs par rapport à l'ensemble du budget belge affecté à la coopération avec le tiersmonde, en particulier à l'Afrique. Les données disponibles ne nous l'ont pas permis.

Malgré la situation conflictuelle dans laquelle est plongée la région et qui a entraîné la suspension de toute forme d'échanges interuniversitaires officiels, la proximité géographique et le dynamisme qu'a connu le secteur privé d'enseignement supérieur et universitaire au Congo ont fait que quelques universités communautaires (provinciales) ont continué d'entretenir des liens d'échange avec leurs voisins. C'est le cas de l'Université Catholique de Bukavu et de l'Université du Graben de Butembo avec l'Université de Bujumbura et l'Université Nationale du Rwanda.

En ce qui concerne les relations avec les universités occidentales, belges en particulier, plusieurs initiatives ont dû malheureusement être suspendues : en 1990 pour les universités congolaises, en 1994 pour l'Université Nationale du Rwanda et depuis 1996 pour l'Université de Bujumbura. En 1997 cependant, un budget limité avait été alloué à l'Université Nationale du Rwanda par la coopération belge. La réalisation de plusieurs des activités programmées a néanmoins été reportée à l'année budgétaire 1998 (CIUF/CGRI). Et, en vue de soutenir le bon déroulement du cursus académique pour faire face à la pénurie d'enseignants, un budget de 6,17 millions de francs belges était prévu dans le programme global, ventilé selon les données ci-dessous.

Budget 1998 pour l'Université Nationale du Rwanda dans le cadre de la coopération universitaire belgo-rwandaise (en BEF)

| RUBRIQUE | MONTANT | % |
|----------------------------------|----------------|----------|
| Investissement | 970.000 | 15,7% |
| Bourses (y compris déplacements) | 1.800.000 | 29,2% |
| Déplacements | 1.200.000 | 19,4% |
| Séjour (per diem+hôtel) | 2.200.000 | 35,7% |
| Total : | - | - |

Source : C.I.U.F. - Coopération universitaire institutionnelle - Programme 1998, document de travail.

L'investissement se rapporte aux crédits d'équipements pour l'administration centrale de l'université, tandis que les bourses de troisième cycle sont de type mixte et visent essentiellement la formation d'un corps d'enseignants permanents. Les activités relatives au programme susmentionné sont des missions d'enseignement auprès des facultés d'agronomie, de sciences

appliquées, de médecine, de droit, de sciences et pharmacie et de psychologie. En fonction des priorités en présence, il est prévu qu'une ou plusieurs missions d'enseignement soient susceptibles d'être remplacées par des missions d'experts en gestion universitaire administrative selon les dispositions arrêtées d'un commun accord entre les partenaires. Pour l'Université de Bujumbura, une mission de contact sera bientôt effectuée par l'Université de Liège pour prospecter les possibilités de coopération (sciences appliquées). Quant aux universités congolaises, des tentatives de relance de la coopération belgo-congolaise avaient eu lieu respectivement en 1996 (prise de contact) et en 1997 (discussion sur la possibilité d'organiser une Table ronde).

Au niveau du *Conseil Interuniversitaire de la Communauté Française (CIUF)*¹⁷, un montant de 2 millions de franc belges avait été retenu dans le cadre du budget 1997 comme contribution à l'organisation de la Table ronde sur la relance de l'enseignement supérieur et universitaire du Congo¹⁸. Suite au report de ces assises, le solde (60% du montant) a été affecté à des microréalizations. Au titre de Programme d'Initiatives Propres, les actions initiées ont été orientées vers les trois pôles principaux de coopération identifiés lors des missions de contact en 1996 et en 1997, à savoir l'Université de Kinshasa, deux universités du Kivu (Bukavu et Butembo) et l'Université de Lubumbashi (deux établissements publics et deux du secteur privé communautaire ou provincial). Pour 1998 (microprojets), environ 3 millions de francs belges sont octroyés pour l'acquisition d'équipements pédagogiques ou de communication et pour le recyclage des professeurs et/ou techniciens. Deux projets ont par ailleurs été sélectionnés pour 1999 mais reportés à l'an 2000 à cause de la situation qui prévaut actuellement au Congo (8 million de francs belges pour l'École de Santé Publique de l'Université de Kinshasa et 11 millions de francs belges pour la mise en place d'un Observatoire du développement urbain à Lubumbashi.) Deux autres programmes sont initiés au Kivu et à Lubumbashi dans le cadre de la Coopération universitaire institutionnelle 1999 (9 millions de francs belges). 50% de cette somme est affecté aux bourses locales pour les étudiants de l'Université Catholique de Bukavu et de l'Université du Graben de Butembo et au financement de leur encadrement pédagogique et administratif (4,5

16 C.I.U.F.- *Coopération universitaire institutionnelle - Programme 1998*. Séance de travail avec Monsieur Pierre Degée (Groupe de pilotage-Congo) et Madame Monique Goyens, Bruxelles, 30 avril 1999.

"CIVE, Coopération universitaire institutionnelle, Programme 1998, op. cil.

¹⁸ Cette Table ronde dont la tenue des assises étaient prévue à Kinshasa en juin dernier avait pour but de permettre la relance de la coopération universitaire belgo-congolaise en partant des réseaux personnalisés pour déboucher sur une coopération universitaire durable grâce à une institutionnalisation progressive des liens interuniversitaires.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET PRÉVENTION DES CONFLITS

millions de francs belges). L'autre moitié est accordée à l'Université de Lubumbashi. Des démarches sont en cours dans le cadre des *Actions-Nord* 1998 et du programme parallèle des bourses afin de financer les études de ressortissants congolais, rwandais et burundais à l'étranger. Il est en outre prévu, dans le cadre de ce même programme, le financement à Kinshasa d'un colloque (l'Université de Liège en collaboration avec l'Université de Kinshasa et le concours de *Ingénieurs Sans Frontières*). Enfin, en dehors des programmes susmentionnés, des actions sont envisagées pour la réhabilitation de certains équipements de l'Université de Kinshasa (cf. tableau synoptique en annexe 2).

Au niveau du *Vlaamse Interuniversitaire Raad (VLIR)*, aucune action de coopération n'a été initiée avec l'Université Nationale du Rwanda depuis 1994 (date de la suspension officielle des relations de coopération) ni avec l'Université de Bujumbura à partir de 1996¹⁹. En ce qui concerne le Congo, les interventions se font à travers des réseaux personnalisés dans quatre institutions essentiellement dont deux publiques, une privée et un centre de recherche (cf. détails sur les réseaux en annexe 1). Il s'agit de l'Université de Kinshasa (médecine, pharmacie, sciences et agronomie), l'Université de Kisangani (sciences), des Facultés Catholiques de Kinshasa (techniques du développement) et du Centre d'Etude et de Coordination en Sciences Sociale (CERDAS). Le tableau ci-dessous en indique les éléments essentiels.

Projets mis en oeuvre dans le cadre de la coopération interuniversitaire entre les universités flamandes et les universités congolaises au 28 février 1999 (en BEF)

| ETABLISSEMENT | BUDGET ALLOUÉ | BUDGET DEPENS | % | OBSERVATION |
|--|---------------|---------------|------|--|
| l'Univ. de Kinshasa | 9 918 615 | 2 677 640 | 27,0 | sur les 5 projets à une échéance de 18 mois médéc. |
| l'Univ. de Kinshasa | 4 848 000 | 3 430 000 | 70,8 | il restait une mois au 28 févr.99 Projets sciences |
| Fac. Cath. de Kin. | 2.498.748 | 445.260 | 17,8 | exécution à mi-~ (techniques de développ ^e ment |
| CERDAS (Centre de Rech. et de Sc.Soc.) | 2.500.000 | 805.909 | 32,2 | au 28 févr. 99 l'échéance était d'un an. |
| Total: | 19.765.36 | 7.358.809 | | |

Source: VLIR, Congo - Dépenses réseaux personnalisés ⁿ.

¹⁹ Séance de travail avec Monsieur François Stepman, VuR, Bruxelles, le 26 avril 1999. 20 Séance de travail avec Monsieur François Stepman, VLIR, Bruxelles, le 26 avril 1999.

Lorsque nous comparons les actions de coopération susmentionnées à celles dont bénéficient certaines universités de l'Afrique orientale, notamment l'Université de Dar es Salaam et l'Université du Zimbabwe, nous réalisons que la coopération entre les universités belges et celles de la région des Grands Lacs ne représente rien par rapport aux liens qu'elles entretiennent avec des universités comparables de l'Afrique de l'Est. Rien que pour le programme de 1999 par exemple, les budgets alloués à l'Université de Dar es Salaam et à l'Université du Zimbabwe par les universités flamandes sont respectivement de 22 millions de francs belges et 30,47 millions de francs belges. Par ailleurs, pour la période de 1998 à 2002 (5 ans) il est prévu dans le programme de partenariat entre les universités flamandes et les deux universités 150,47 millions de francs belges pour l'Université de Dar es Salaam et 150,48 millions de francs belges en faveur de l'Université du Zimbabwe²¹. Nous joignons en annexe 3 quelques données sur la synthèse dudit programme.

Outre les actions des universités belges, plusieurs autres initiatives ont été prises en faveur des universités de la région des Grands Lacs par d'autres intervenants. Il s'agit entre autres du Réseau Documentaire International sur la région des Grands Lacs de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement de Genève dont le Centre d'Etude de la Région des Grands Lacs est l'un des partenaires²², du Bureau Africain de l'AUPELF/UREF installé depuis quelques mois à Bujumbura²³, de la création par l'UNESCO à l'Université de Bujumbura d'une Chaire UNESCO pour l'Education à la Paix et la Résolution Pacifique des Conflits²⁴ dans le cadre du Programme UNITWIN de Jumelage.

²¹ VLIR, *Institutionele Universitaire Samenwerking - jaarprogramma 1999 - definitieve versie*, Bruxelles, 1999.

²² Le Réseau Documentaire International sur la Région des Grands Lacs a pour objectif de transférer savoir-faire, technologie et déontologie du traitement de l'information sur le terrain. Il a organisé en décembre 1998 à Bujumbura, en collaboration avec l'Université de Bujumbura, un colloque auquel ont pris part quelques représentants d'universités congolaises, de l'Université Nationale du Rwanda, du Bureau de l'AUPELF/UREF pour les Grands Lacs et de quelques bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Une antenne locale vient d'être installée à Bujumbura.

²³ Un Centre Syfed Refer (CSR) vient d'être installé à Bujumbura pour les universités des Grands Lacs (réseau d'appui pour servir de réseau mondial Sud-Nord d'intermédiation, avec pour vocation de transférer au Sud l'information produite au Nord et de valoriser les travaux des chercheurs du Sud). La première connexion Internet de ce centre a eu lieu en février 1999.

²⁴ Il s'agit de la mise en place d'un système intégré de recherche, de formation, d'information et de documentation au service de l'éducation à la paix et à la résolution pacifique des conflits.

3.2. Partenariat dans la résolution des conflits

Les motivations qui poussent les personnes physiques, les institutions, les organisations, les États,... à s'impliquer dans le processus de prévention des conflits et de la consolidation de la paix sont aussi diversifiées qu'il y a des catégories d'acteurs. Certains prétendent le faire pour la défense des droits de l'homme, tandis que d'autres le justifient au nom du combat qu'ils mènent pour la paix et la sécurité dites collectives²⁵. Le *droit d'ingérence*, pudiquement appelé *droit à l'assistance* est alors brandi. Intervenir coûte que coûte devient comme une obligation de peur d'être accusé de non assistance à personne en danger. Des bonnes volontés se lèvent pour offrir leurs services de médiation, etc. Tous les acteurs, pour des raisons considérées comme impérieuses, urgentes et incontournables, sont convaincus qu'il faut faire quelque chose, au nom soit de la pitié, de l'indignation, du respect des engagements pris antérieurement, du danger de contagion dans la sous-région ou dans la région, de l'affirmation de la solidarité ou de l'égalité entre États dans l'exercice de leur souveraineté. Dans des circonstances générales, un lien est souvent établi entre « droit de l'homme et développement » du ou des pays concerné(s).

Un constat regrettable cependant : souvent ceux qui sont concernés directement par ces situations de conflictualité (les populations, les femmes, les groupements sociaux locaux tels que les associations, les universités,...) sont ignorés comme acteurs. Alors que leur apport pourrait garantir d'une part, l'efficacité des interventions venant de l'extérieur et d'autre part la recherche des pistes pour des solutions à plus long terme.

A travers les différents schémas d'intervention utilisés par les acteurs sur le terrain²⁶, l'université pourrait trouver sa place en tant qu'acteur à part entière. En effet, par le biais des échanges interuniversitaires, l'institution universitaire serait en mesure de mobiliser très rapidement l'expertise et les ressources humaines dont elle dispose et ainsi s'impliquer à tous les niveaux de ce mécanisme. L'université pourrait ainsi apporter sa contribution dans les efforts visant à rechercher une paix durable (la consolidation de la paix). Cependant, les pratiques exclusivistes et discriminatoires auxquelles nous avons fait allusion ci-dessus constituent a priori un handicap. Bucylimwe M.

23 MATUNDU, L. et al., *A propos de l'utilisation du « double étalon » par la Communauté internationale dans la reconnaissance des régimes politiques africains : « realpolitik » ?, « droit d'ingérence » ?*. Les cas du Congo-Brazzaville et du Burundi, ULB, D.E.S. en Coopération au Développement, 1997-1998, p.5.

26 Il s'agit de *L'Agenda pour la paix* de M. B. Boutros GHALI, de *L'Agenda pour l'Afrique* de M Kofi ANNAM, du *Mécanisme de l'OUA* sur la gestion et la résolution des conflits, de *La stratégie de l'Union Européenne* en la matière, des approches bilatérales de certains pays occidentaux et de *la diplomatie dite « parallèle »*.

Stanislas²⁷ déjà cité soulève une question fondamentale en matière de partenariat en affirmant que « *lorsqu'on lit tous les discours sur la crise de la région des Grands Lacs et au Kivu en particulier, on voit une constante: la division des gens en "modérés" et en "extrémistes" »*. Le défi majeur à relever, selon l'auteur, serait de « *promouvoir un leadership qui s'émanciperait de (f) esprit villageois et sectaire »*. Dans ce contexte où un individu ou un groupe d'individus appartenant à une même tribu ou ethnie s'identifient à l'institution, peut-on être certain que les efforts déployés pour soutenir l'université pourraient profiter à la communauté et auront des effets durables ou aggraveront-ils les méfaits signalés ? Les réseaux personnalisés qui servent de canaux d'intervention des partenaires extérieurs sont constitués sur base de la confiance faite aux personnes-relais exerçant certaines fonctions dans les institutions universitaires. Quelles précautions prendre pour éviter ce que Bucylimwe qualifie de « *risque de (promotion) des agendas ethniques ou de groupuscules (...)* avec ce que cela implique comme effet dans les conflits locaux ».28 Une autre préoccupation réside au niveau de la situation de polarisation de l'axe Kivu-Bujumbura-Rwanda dans les échanges interuniversitaires, encouragée par des acteurs tant bilatéraux, multilatéraux que privés. La concentration des actions de coopération dans cet axe pourrait-elle concourir à résorber les dissensions internes, les pratiques discriminatoires et exclusivistes en cours dans la plupart des institutions universitaires de la région ? Toutes ces interrogations sont fondamentales et des réponses appropriées à toutes ces réalités dépendent les solutions à long terme.

4. CONCLUSIONS GENERALES

Au début de cette étude, nous avons indiqué que ce travail n'était pas une évaluation des échanges interuniversitaires ou des actions de coopération mises en oeuvre dans la région des Grands Lacs, ni un plaidoyer sur le processus de la résolution des conflits ou encore de l'état actuel des systèmes d'enseignement supérieur et universitaire des trois pays respectifs. Notre préoccupation était d'arriver, à partir de certains éléments, à voir comment dans une situation de crise comme celle que connaît la région des Grands Lacs, la coopération universitaire pourrait servir de support à l'université, marginalisée dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, à réaliser ses missions traditionnelles, particulièrement celle se rapportant aux services qu'elle peut rendre à cette société en crise mais aussi à faire face aux conséquences des dissensions qui minent son environnement immédiat, en particulier la société civile qui l'a prise en charge

27 *Op. cit.*, pp. 1415.

28 *Ibidem*, p.22.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET PRÉVENTION DES CONFLITS

depuis le début des années 1990 (pouvoirs organisateurs, groupes de soutien,...).

Le diagnostic que nous avons fait sur le système congolais, nous a donné des indications sur son état de délabrement, avec comme conséquence entre autres le déséquilibre entre la demande et l'offre d'enseignement qui est à la base de la prolifération des établissements et de leur éparpillement, l'inadéquation entre les supports d'enseignement et les besoins actuels due au désengagement d'un État désintégré. D'autre part il ressort de l'aperçu de la coopération universitaire dans la région que les universités des trois pays respectifs sont d'une manière générale isolées entre elles et par rapport à leurs partenaires extérieurs, même si une lueur d'espoir est perceptible lorsque nous passons en revue les différentes actions de coopération mises en œuvre par leurs partenaires du Nord, les universités belges en particulier.

Un regard rétrospectif sur les initiatives prises par les universités belges, le CIUF par exemple, indique par ailleurs que la réalisation de plusieurs des activités prévues depuis le report de la Table ronde a dû être remise à plus tard (cf. annexe 2). Quant aux projets en cours d'exécution au niveau des universités flamandes, à part ceux mis en œuvre à la Faculté de Sciences de l'université de Kisangani (budget dépensé à plus de 70%), dans les autres établissements, à un an des échéances prévues, moins de 40 % des montants alloués à chaque institution ont été engagés. Et pour l'ensemble du budget des réseaux, seulement 37% des fonds alloués ont été réellement dépensés au 28 février 1999. Ce décalage dans l'exécution serait dû essentiellement à l'état de crise généralisée dans lequel se trouve le pays, en particulier la paralysie des institutions dans leur fonctionnement normal. Une comparaison entre les flux financiers en faveur de deux universités de l'Afrique de l'Est (l'Université de Dar es Salaam et l'Université du Zimbabwe) et les universités des Grands Lacs nous a montré combien insignifiantes sont les interventions des universités belges dans cette région. Ce qui remet en question la coopération universitaire dite privilégiée entre la Belgique et ces institutions.

Vu les perspectives d'ouverture des partenaires extérieurs des trois pays de la région, le Rwanda, le Burundi et le Congo, est-il possible que par le biais de la coopération universitaire l'implication des universités dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix ait un impact dans la recherche des solutions à moyen et long terme à cette crise qui dure depuis près d'une décennie ? Un regard sur le contexte dans lequel évolue les universités nous a montré que des pesanteurs telles que l'intolérance, les rivalités internes et des pratiques exclusivistes et discriminatoires comme fethnisme et le régionalisme risquaient de compromettre les efforts déjà entrepris dans ce domaine. Ce qui constituerait un frein à la mise en œuvre de certaines actions spécifiques relatives à la

suppression des obstacles à la coopération²⁹, un des nombreux champs d'intervention de la coopération universitaire susceptibles de contribuer à la recherche des voies et moyens à mettre à la disposition de l'université pour donner des réponses aux questions que la société se pose.

Nous pensons que l'expertise dont dispose l'université sur les réalités du pays pourrait être valorisée grâce au soutien de la coopération universitaire, par exemple en affectant une partie des fonds à des projets portant sur des actions qui se rapportent aux maux dont souffre l'université et son environnement et par la prise en charge des mesures d'application pratique des travaux de recherche réalisés³⁰. Une fois mise à la disposition des décideurs ou des acteurs impliqués dans la recherche des solutions, la connaissance desdites réalités pourrait permettre le renforcement de la conscience politique et sociale des membres de la société, comme c'est le cas dans le processus de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix.

Les actions spécifiques visant la suppression des obstacles à la coopération est un champ d'action qui a une importance capitale dans un contexte de crise généralisée comme celle qui frappe la région des Grands Lacs. En effet, dans une région où les structures formelles d'échanges interuniversitaires ne fonctionnent plus, où la libre circulation des personnes (enseignants, chercheurs, administrateurs et étudiants) peut poser problème, par son rôle de facilitateur (appui aux initiatives locales des universités, appel à la concertation et à la collaboration,...), la coopération universitaire pourrait contribuer à atténuer des blocages d'ordre linguistique (la barrière de la langue), juridique (conditions d'entrée, de sortie ou de séjour dans un des pays de la région,...) et administratif (diverses formalités sur le plan académique telle que l'équivalence de diplôme,...)

Ainsi, par la mise en place des structures d'échanges interuniversitaires sous-régionaux entre les universités des Grands Lacs, concrétisée par la signature des accords de coopération avec l'appui de leurs partenaires extérieurs, il s'établirait progressivement, à moyen et long terme un nouveau climat de confiance. Les actions de coopération des universités du Nord, des organisations de coopération universitaire régionales et internationales, des

29 HENAULT et al., *Vade-mecum de la coopération universitaire internationale, Organisation, Mécanismes et Gestion*. Talence, ACCT/ERB, Paris, 1985, pp.31-35.

³⁰ Nous pensons à certaines initiatives prises par des universités belges en collaboration avec d'autres partenaires du Nord ou Sud, tels que le projet de coopération triangulaire entre l'Afrique du Sud, le Burundi et la Belgique en matière de diplomatie de terrain sur la prévention/résorption des conflits (Laboratoire de Prospective CEFARI/ULB), au projet initié par l'ULB en collaboration avec l'Université Nationale du Rwanda/campus de Butare et des ONG locales sur la participation des femmes dans la résolution des conflits, aux actions envisagées par le Brussels Center for African Studies (VUB/ULB) en collaboration avec des universités sud-africaines et des institutions universitaires de la région des Grands Lacs sur la problématique de la consolidation de la paix, etc.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET PRÉVENTION DES CONFLITS

organisations multilatérales ainsi que les interventions de certains bailleurs de fonds bilatéraux, pourraient servir de support aux initiatives à mettre en œuvre localement (colloques, conférences, séminaires, publications, financement des projets, etc). Les universités belges, grâce aux mécanismes et aux procédures de coopération interuniversitaire en cours, notamment l'intervention à travers des réseaux personnalisés et la prise en compte des spécificités de chaque pays ou province du pays tel que le recours aux pools existants au Congo (regroupement des universités par Pools Ouest, Est et Sud), pourraient servir de tremplin pour que d'autres formes d'interventions dans la région viennent se greffer aux actions de coopération en cours. La proximité géographique et la convergence d'intérêts et des besoins entre les établissements constitueraient alors des atouts non négligeables en vue d'une meilleure coordination des interventions. Le problème de l'éparpillement et de l'isolement des universités de même que l'impact de la désintégration des États sur l'institution universitaire seraient atténués. Les efforts devraient alors être concentrés sur la combinaison et la coordination des efforts entre les partenaires locaux et extérieurs, publics et privés, en vue de réduire l'écart entre ce qui se fait à la base (en aval) et les initiatives prises en amont. Un accent particulier devrait toutefois être mis sur les réalités locales de manière à en réduire l'impact sur les actions envisagées.

La paix étant un préalable du développement lequel est un préalable de la paix, les actions de coopération interuniversitaire devraient toujours être initiées, en ayant comme préoccupation ce que peut et doit être la contribution de l'université à l'édification de la paix, et pour ce cas particulier, dans la région des Grands Lacs.

ANNEXE 1

État des dépenses des réseaux personnalisés du VLIR au Congo (en BEF)

| Universités belges | Institutions parten. Congol. | Projets | Echéances | Budget alloué | Budget dépensé au 28.02.99 |
|--------------------|------------------------------|---|--------------------|---------------|----------------------------|
| UFSIA | Fac. Kinshasa | Form. et recherche dans le du crédit à l'informel | 01.03.9 28.02.0 | 2.498.748 | 445.260 |
| LUC | UNIKIS (Science) | Rech. Dév. & amén. | 15.11.9 14.11.9 | 2.386.000 | 1.627.000 |
| | | Rongeurs, volailles | 15.11.9 14.11.9 | 2.462.000 | 1.803.000 |
| KUL | UNIKIN | Sécurité alimentaire Aicult. | 15.02.9 14.02.0 | 2.500.000 | 612.068 |
| | | Rech. Médec. | 15.02.9 14.02.0 | 2.420.000 | 1.102.722 |
| | | Dynam. cult. Soins de périph. de Kin CERDAS | 01.04.9 31.03.0 | 2.500.000 | 805.909 |
| | | Diabètes (Médecine-labo) | 01.01.9 31.12.9 | 798.615 | 0 |
| UIA | UNIKIN (Médec.) | Fixation acception médic. Trad. Za | 13.04.9 12.04.0 | 2.200.000 | 284.162 |
| RUG | UNIKIN (Science) | Recyclage détrit et récupération déchets +compostage Rech.-Foret. | 01.01.9 31.12.0 | 2.000.000 | 678.688 |
| Total | | | | 19.765.363 | 7.358.809 |

Source : VLIR, dépenses réseaux personnalisés - Congo, F. Stepman, 1999.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ET PRÉVENTION DES CONFLITS

ANNEXE 2

Aperçu général des initiatives du CIUF en faveur des universités congolaises depuis le report de la Table ronde (en BEF)

| RUBRIQUE | AFFECTATION | MONTANT | OBSERVATION |
|---|---|------------|---|
| Microréalisation Congo Budget 1997 | Institutions universitaires congolaises | 1.200.000 | solde contribution CIUF à de la Table ronde 1998 (budget 1997, Coopération univ. Institutionnelle). |
| Programme d'Initiatives Propres 1998 - microprojets Congo | UNIKIN, Univ. Bukavu, Univ. Grab., UNILU | 3.000.000 | Mat. pédag. ou de communication, prof et/ou |
| Programme d'Initiative 1999. Sélection projets | -Ecole de Santé Publique/Kinshasa (appui) | 8.000.000 | Programmation Reportée à l'an |
| | -UNILU (Observ. Dév. Urbain à | 11.000.000 | |
| Coopération universitaire institutionnelle - Programme | -Univ. Cath. et Univ. Graben Butembo | 4.500.000 | Bourses loc. +financ. encadr. et admin. Etud. |
| | UNILU | 4.500.000 | |

Source: C.I.U.F. - Congo - Inventaire 1998 - 1999, Situation au 30 avril 1999.

ANNEXE 3

Synthèse du programme de partenariat 1999 -2002 entre les universités flamandes et les universités de l'Afrique de l'Est (en millions de BEF)

| PERIODE/ UNIVERSITES | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | TOT. 5 ANS |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------------------|
| Université de Nairobi | - | 28,57 | 30,48 | 30,48 | 30,48 | 30,48 | 150,47 |
| Université Sokoine d'Agriculture (Tanzanie) | 23,12 | 21,86 | 22,50 | 22,50 | 22,50 | 22,50 | 150,47 |
| Université de es Salaam | - | 21,90 | 22,70 | 22,70 | 22,70 | 22,70 | 150,47 |
| Université du Zimbabwe | - | 28,6 | 30,47 | 30,47 | 30,47 | 30,47 | 150,48 |
| Université de Zambie | 31,51 | 24,09 | f | 31,69 | 31,69 | 31,69 | 182,37 |

Source: VRLIR, Institutionele Universitaire Samenwerking - Jaarprogramma 1999 - definitieve versie³¹.

ANNEXE 8 - CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|---|--|
| Avril 1998 | | |
| 08.4: Publication par Human Rights d'un rapport dans elle accuse armée et guérilla de tuer, d'exploiter et de en otage les civils qu'elles ne se | 01.4: Cérémonies d'enterrement de personnes dans la armée de Rukara (Kibunqo). Ouverture d'une consacrée à la victimes du 1 ^{er} au 7 ^{ème} 1998. | 03.4: Dissolution par le gouvernement de la principale association de défense des droits de du pays. 07.4: Arrestation à l'enquêteur C. Harland, membre canadien de la mission d'enquête de |
| 10.4 : Rejet par le gouvernement et le Conseil National Défense de la (CNDD) du rapport Human Rights | 03.4: Suspension du A. Cyiza (ex-FAR), président de la Cour de cassation et vice-président de la Cour suprême Rwanda. | 10,4: Démenti par la Belgique des |
| 13.4: Annonce par le major Buyoya de la formation d'un gouvernement (suppression du premier ministre et nomination de deux | 16.4: Décision du trafic d'armes à de sécurité de l'ONU réactiver d'enquête les ventes illégales aux miliciens et ex-FAR. | Selon le HCR, les militaires de la RDC 500 réfugiés, en femmes et des enfants. région d'Uvira. |
| présidents dont l'un du Frodebu). | 20.4 : Prestation de de deux nouveaux de transition (major Rose Kabuye, ancien préfet de la ville de Kigali, et Jean Rucibigango, ancien rédacteur du journal <i>Nouvelle Relève</i>). | Visite du président Nord-Kivu. |
| 14.4: Offre par le Burundi de prolongement du de fer Tanzanie (TAZARA) jusqu'au port de Mpulungu, sur le lac Tanganyika. | 14.4: Fermeture de la entre Beni et Butembo. de renforts militaires. Poursuite de l'opération à déplacer les vivant le long des avec le Rwanda et | 14.4: Fermeture de la entre Beni et Butembo. de renforts militaires. Poursuite de l'opération à déplacer les vivant le long des avec le Rwanda et |
| 20.4 : Arrestation et assassinat à cadre du Frodebu. | 23.4 : Le ministre des Affaires presse (Kigali) cite «certaines preuves le rôle de la France génocide ». | 15.4: La RDC accusé Rapporteur spécial de pour la situation des l'homme dans ce pays, Roberto Garreton de violations graves des fondamentales. |
| 21.4 : Arrestation à Bujumbura de M. Ntihabose, | | 19.4: Décision par le |

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| | | |
|---|--|--|
| <p>exécutif du Frodebu M. Joas Nduwayo à Gitega. 224: Suite aux arrestations, refus Frodebu de débat national. -Annonce par le gouvernement du débat national du 22 au 25 avril à date ultérieure. -M. Bent Nielsen, d'origine danoise et Directeur au Burundi l'organisation <i>Adventist Relief and Development</i> (ADRA) tué à lors d'une tentative de sa voiture. 23.4: Mort de 76 personnes, rebelles civils, lors d'une perpétrée par des hutu à l'est de -Annonce d'une par l'ancien tanzanien Julius dans six nations Faso, Nigeria, Sud, États-Unis, Suisse afin de parler dans l'impasse. - Le CNDD accuse le gouvernement 88.000 personnes sa prise de pouvoir. J. illet 1996 et d'être responsable récentes tueries.</p> | <p>-Demandes de grâce adressées au rwandais, M. Pasteur Bizimungu par le Paul II, Amnesty International, l'Union Européenne et Mme Robinson (Haut Commissaire des Droits de l'Homme) en faveur de 22 mort pour participation génocide. -Déclaration par le ministre. M. Pierre Rwigema <i>en public est une d'un Etat souverain montrant au monde que la vie est et que toute atteinte à sera punie de manière exemplaire</i>». 24.4: Selon IBUKA «<i>l'application de peine de mort est le seul moyen d'éradiquer l'impunité, décourager les</i>» -Dénonciation par l'Association de défense des Droits de l'Homme et des Publiques (ADL) des exécutions publiques. 27.4 : Annonce par le Faso du colonel Nteziryayo, ancien Butare accusé directe et publique à commettre les crimes contre l'humanité.</p> | <p>Secrétaire Général des du retrait de la mission d'enquête chargée des investigations sur les massacres de réfugiés rwandais pendant la 20.4: Réunion à entre les autorités du Kivu et leurs la préfecture rwandaise Cyangugu (sécurité le des frontières 21,4: Annonce de l'arrestation au Kivu de plusieurs des témoins interrogés par la d'enquête. dont les figuraient sur le l'enquêteur Harland membres d'ONG et du coutumier Kalinda). 23,4: Suspension par le gouvernement radio catholique « 24-26.4: Réunion à des ministres de la RDC, d'Ouganda et Burundi avec la du HCR (accords de sécurité aux communes aux trois 27 .4: Enlèvement de Nsapu Paul, président Lique des électeurs son adjoint, M. Sabin au sortir de Belgique à Kinshasa agents de l'Agence de renseignements</p> |
|---|--|--|

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1997-1998

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|---|---|
| <p>Mai 1998</p> <p>01.5 : Rafle de 500 personnes à Bujumbura pour retrouver des Rwandais et des Congolais en situation ainsi que des burundais.</p> <p>07.5: Visite du Secrétaire l'ONU au Burundi. Demande du Buyoya à M. Kofi Annan d'agir en faveur de la levée de sanctions contre le pays et de l'établissement d'un tribunal sur le Burundi.</p> <p>08.5: Signature de environ 50 journalistes de publics et privés pétition président Pierre Buyoya de mettre des « violations flagrantes de la de la presse ».</p> <p>11.5: Annonce de destitution par le CNDD et son aile armée, les Forces la Défense de la Démocratie leur dirigeant fondateur Léonard</p> | <p>01.5: L'ancien Premier ministre du Rwanda intérimaire, M. Jean Kambanda plaide devant le TPIR.</p> <p>05.5 : Arrestation de M. Antoine Bizimana, directeur de cabinet à la primature, accusé de génocide.</p> <p>- Disparition de M. Emmanuel de production à la rwandaise en rentrant travail.</p> <p>08.5: Visite de travail présidente de la Cour du TPIR</p> <p>- `visite du secrétaire de l'ONU (boycott du officiel par le président République, le vice- et le ministre des étrangères).</p> <p>08.5 : Visite de travail deux jours d'une de l'Union Européenne conduite par le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Tony du colonel Gratien du major Aloys par leurs avocats procédurière et par la police kenyane (l'arrestation)</p> <p>- Suspension de la Mission</p> | <p>07.5: Déclaration par le président Kabila que la situation est totalement maîtrisée dans le Critiques contre les agissements des humanitaires qui apporteraient de l'aide groupes armés dans le</p> <p>08.5: Mise en pendant 24 heures à puis expulsion de M. Baldo, membre de Rights Watch au terme mission en RDC.</p> <p>- Octroi de l'asile pour des raisons par le Niger à trois ex officiers de Mobutu : Mavua et les généraux Nzimbi et Baramoto.</p> <p>17.5 : Anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président Kabila : deux présidents Présents : les Patassé (Centrafrique) Mugabe (Zimbabwe)</p> <p>18.5: Arrestation du président de la radio et télévision nationales M. Kajangwa José et quelques uns de ses collaborateurs et leurs fonctions reportage sur les la guerre en Afrique, dont celle de l'AFDL à l'est du</p> |

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| | | |
|--|---|--|
| Nyangoma et son remplacement par le colonel Jean Ndayikengurukiye | des N.U. pour les pays). l'Homme au Rwanda. 15.5: Nomination par le Conseil du | 18. 5 : Interpellations du même cadre du l'information et porte- |
| 12.5 : Invitation du président Pierre Buyoya à un régional en RDC. | Dr. Emile Rwamairabo, directeur du Centre hospitalier de Kigali, au de recteur de Nationale du Rwanda | du gouvernement. M. N'Ghenda Raphaël et Yerodia Ndombasi, lde cabinet du président République. |
| 15.5: Une du gouvernement burundais | remplacement de M. Muligande, élu Général du FPR. | 19.5: Condamnation prisonniers politiques à la mi-avril 1998 puis |
| visite de trois Tanzanie pour les bases de pour parler de juin 1998 entre les partis. | 16.5: Voyage Kigali des présidents ougandais et érvthréen. Assassinat à Nairobi | capturés) ainsi que des personnes accusées de complicité: M. Naoma à 12 mois avec sursis, Masau à 20 ans |
| 20.5: Annonce Julius Nyerere tous les partis en conflit acceptent rencontrer à 15 juin 1998. | Seth Sendashonga, ministre de l'intérieur. | réclusion. Acquittement M. André Shetter |
| 25.5 : Rencontre l'ancien président Sylvestre Ntibantunganya | 18.5 : 14 enfants tués autres blessés lors attaque nocturne dans internat à Gisenvi. | 21.5: Mise en détention directeur de publication journal Vision, M. Kyalumba Kabonga. |
| président Yoweri Museveni Kampala. | 22,5: Le Comité de la Conférence des Evêques, aux déclarations du des Affaires réaffirme qu'il n'y a pas | de sûreté de l'État de du journal <i>L'Alarme</i> . |
| 27.5: Appel des évêques au comme moyen de réconciliation. | présentente entre l'État. | 25.5: Arrestation de journalistes du Soft. |
| 30.5: Le Frodebu déclare soutenir totalement le partenariat établi le gouvernement l'Assemblée | 25.5: Début de la réinstallation par le gouvernement de villageois déplacés par guerre dans le nord- pays. 30.5: Réunion de deux à Kigali sur l'utilisation Fonds d'Aide aux | 30.5 : Rencontre entre président Kabila et M. Tshisekedi au Centre Kimbembe, près de Lubumbashi. - Le président Kabila a rencontré les soldats rentrés de la Zambie négociant leur officielle dans la armée congolaise. |

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1997-1998

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|---|---|
| <p>Juin 1998</p> <p>03.6: Visite d'une délégation de l'Union Européenne. Annonce de M. Aldo Aiello de la possible des sanctions contre le Burundi au cours d'un séminaire de pourparlers de d'Arusha.</p> <p>04.6: Approbation de la Constitution transitoire par l'Assemblée.</p> <p>07.6: Le major Buyoya, président de la République et M. Léonce Ngendakumana, du Parlement, signent la Constitution de Transition.</p> <p>11.6 : Prestation de serment par le président Buyoya des dispositions de la Constitution transitoire. Nomination de deux présidents (un d'origine tutsi) et suppression du poste de premier ministre.</p> <p>12.6: Nomination par le président de 22 ministres dont 12 provenant de l'opposition.</p> <p>15.6: Début des négociations de paix à Arusha. Participation de M. Nyangoma en tant que président du CNDD</p> | <p>01.6: Conférence de table ronde à Kigali sur le Rwanda en collaboration avec la Banque mondiale: 10 millions de US \$ (financement du programme de développement économique 1998-2000). Manifestation par environ 30.000 personnes contre l'insurrection rebelle dans la commune de (préfecture de Kigali rurale).</p> <p>02.6: Déclaration par la délégation de l'Union Européenne en visite à Kigali que les Rwandais ont l'intention d'occuper une position dominante vis-à-vis de suspects de génocide vivant sur le territoire.</p> <p>- Huit bandits armés, déserteurs de l'APR, abattus au cours d'une tentative de hold-up à Kigali.</p> <p>04.6: Le FPR accusé devant la Cour d'information sur le Rwanda de la France au cours d'un séminaire par l'ancien ministre français de la Coopération, Jean Debré, d'avoir tué le</p> | <p>01.6: Déclaration par le président Kabila qu'il n'y a pas de conflit entre son pays et l'Ouganda.</p> <p>05.6: Selon la Commission non-gouvernementale des violations massives des droits de l'homme en RDC, 200.000 seraient tués en RDC à majorité hutu et civils congolais (rapport en collaboration avec l'ASADHO, ex-Commission des droits de l'homme).</p> <p>06.6: Un étudiant en théologie tué à Kinshasa lors d'une attaque de maison religieuse où il vivait. Message d'indignation de l'archevêque de Kinshasa cardinal Etsu suite aux attaques successives perpétrées contre les communautés et religieuses.</p> <p>19.6: Organisation à Kinshasa d'une journée de réflexion de la presse locale. Décision par le président Kabila de la libérer de cinq journalistes. Requête de quelques participants (journalistes et éditeurs) pour garantir la liberté d'expression.</p> <p>- Création par le gouvernement d'un Fonds</p> |

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| | | |
|--|---|--|
| <p>l'annonce de sa présidence par son mouvement.</p> <p>16.6 : Consultations à Ouagadougou entre les participants pour parler d'Arusha Julius Nyerere.</p> <p>17.6 : Message du ougandais Museveni, protagonistes dans le burundais sectarisme et de viser la démocratie et l'intérêt Burundais.</p> <p>18.6 : Déclaration par le CNDD et le FDD que la solution de paix n'est acceptable que si elle garantit leurs objectifs sécurité et de pour tous.</p> <p>21.6: Signature par 17 factions burundaises de ce texte commun cessez-le-feu au plus 20 juillet, avec l'intention de revenir à cette date.</p> <p>23.6: Déclaration par le Commissaire responsable du développement, de la coopération et des relations extérieures avec les pays ACP, João de Deus Pinheiro, selon l'Union Européenne reprendra petit à petit la coopération avec le Burundi.</p> <p>- Déclaration par un haut responsable supérieur que l'armée continuera ses activités normales malgré le cessez-le-feu annoncé.</p> | <p>président</p> <p>- Mise sur pied par une commission de sept membres chargée d'examiner les circonstances qui ont permis d'aboutir au génocide.</p> <p>07.6 : Attaque en une journée des infiltrés du camp des déplacés Kinyira dans la province de Kayove (Gisenyi) tués et plusieurs autres.</p> <p>08.6: Nomination de Mgr. Kizito Ntshungura en qualité d'évêque de la diocèse de Gisenyi, remplacement de Mgr. Phocas Nikwize, disparu lors du rapatriement des rwandais au Congo.</p> <p>24.6: Dénonciation par Amnesty International des disparitions et des assassinats commis par les groupes d'opposition armée par l'armée</p> | <p>pour la reconstruction nationale, pour le financement des priorités du plan</p> <p>21.6: Condamnation par le Conseil militaire de son chef de la sécurité M. Sikatenda Shabani, deux ans de prison en arrestation arbitraire, et incitation à la haine dans sa province d'origine de la RDC).</p> <p>24.6: Annonce de l'arrestation depuis le mois de mai 1998 de Fabrice Michalon, volontaire de Médecins du Monde.</p> <p>29.6 : Tenue à 3^e sommet du (Marché Commun de l'Afrique orientale et australe). Participation des chefs d'Etat du Kenya, du Malawi, de la Namibie, du Kenya. Plusieurs d'Etat sont représentés un membre du gouvernement.</p> <p>- Retour à Kinshasa de Tshisekedi de son pays où il était relégué.</p> <p>30.6: Introduction du référendum congolais.</p> |
|--|---|--|

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUEL 1997-1998

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|---|--|
| <p>Juillet 1998</p> <p>01. 7 : Le président Buvoya réaffirme son engagement dans les négociations pour la paix suite aux affrontements qui ont éclaté entre la faction armée dissidente du FDD considère l'accord d'Arusha « complètement irréaliste » et le rejette.</p> <p>- Réouverture du bureau du CICR - une absence de deux ans.</p> <p>04.7: Environ 19 personnes (dont deux incidents différents au sud du pays (intervention forces de sécurité incendie d'un minibus).</p> <p>09.7: Message du ministre des étrangères aux diplomates que la levée de l'embargo est une « nécessité urgente pour la bonne des pourparlers de</p> | <p>02.7: Condamné pour vol, désertion et abus de la part du Lt. Colonel Fred Nyamurangwa est par la cour militaire.</p> <p>- Dans un procès mettant en cause 35 personnes accusées de génocide : 34 personnes mort, 19 à perpétuité et acquittées par la spécialisée du Tribunal Première Instance de</p> <p>03.7: Trois religieuses congrégation des Soeurs Chrétiennes dont une Canadienne (paroisse Bunqwe) attaquées par une bande armée d'une quarantaine de personnes.</p> <p>Des rebelles hutu sont soupçonnés.</p> <p>05.7. Visite en président Bizimunau à d'une délégation économique la Foire des produits économiques).</p> <p>16.7: Discussions entre le gouvernement et le sur l'orientation de ses activités (plus vers aux droits de l'homme vers la dénonciation de violations).</p> <p>17.7: Octroi par le Fonds de soutien aux rescapés d'un prêt de 58 millions de francs</p> | <p>01. 7 : Rentré à Kinshasa après sa relégation. M. Tshisekedi affirme qu'il continuera d'ignorer l'interdiction des politiques décrétée par le pouvoir en place.</p> <p>- Annonce par le chef major de l'armée d'avoir transféré à Ntabi lam à l'intérieur du la RDC). une base contre les rebelles des Démocratiques Alliés</p> <p>06.7: Marche de protestation organisée à Kinshasa l'AFDL pour dénoncer le rapport de l'ONU.</p> <p>07.7. Déclaration par Tshisekedi (conférence de presse) « qu'il est de son devoir de travailler avec l'AFDL...dans le d'une constitution à ensemble ». Appel à la population de résister à l'instauration d'une dictature au pays.</p> <p>09.7: Encerclement du domicile de arrestation de 12 de ses collaborateurs.</p> <p>11.7: Le président démet le commandant Kabarehe (Rwandais) fonctions de chef d'État-major intérimaire des FAC, le nomme au poste de</p> |

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL. 1998 - MARS 1999

| | | |
|---|---|--|
| <p>paix ». Il. 7 : Un employé de l'organisation humanitaire <i>Relief Program</i> tué et un autre disparu après une attaque sur la Bujumbura. 29.7: Fin de la deuxième série de pourparlers de d'Arusha. rencontre prévue le 12 octobre (démocratie, gouvernance et sécurité). 30.7: Visite de 3 jours à Bujumbura. M. Reginald secrétaire d'Etat chargé de la coopération au développement. - M. Renato membre du PAM tué par assaillants non identifiés devant son domicile à Bujumbura. - Annonce par le ministère de l'Education de la restitution à l'église des biens dans les années sous Badaza.</p> | <p>rwandais aux 138 d'assistance aux militaires spécial et le par un Congolais, M. Célestin de la Police et ex-général des FAZ. génocide de la Butare (frais médicaux). 19.7: Visite de Mme Arbour, Procureur du 21.7: M. Pierre Célestin Rwigema, Premier élu président du comité directeur du remplacement de, M. Bonaventure Ubaliyoro. présidence du conseil technique (chargé de la réforme idéologique) à M. Anastase Gasana, ministre des Affaires étrangères. - Enlèvement à Rwaza (Ruhengeri) de deux belges. 22.7: Mort à Gisenyi, colonel Léonard commandant des avec 300 de ses 27.7: Annonce par le passage du d'urgence au développement durable (lutte contre la pauvreté, renforcement de la civile et du secteur 26.7: 40 personnes à infiltrés se déclarant membres du groupe <i>Ingabo za</i> (armée de Jésus) libérer les prisonniers innocents et de pouvoir actuel.</p> | <p>138 militaire spécial et le par un Congolais, M. Célestin de la Police et ex-général des FAZ. 13.7: Condamnation par Conseil de sécurité des massacres et autres atrocités commis en (rapport d'enquête). contenu du rapport par gouvernement 14.7: Rencontre entre présidents de la l'Angola et de la RDC (sécurité dans la sous-sécurité des N.U. par Rights Watch et International (réponses données à la RDC et au gouvernement rwandais massacres, atrocités et violations des lois humanitaires commis l'ex-Zaïre considérées excessivement faibles). 27.7: Annonce par le directeur de cabinet de Défense, le Kokolo, de la fin de la présence des soldats et autres étrangers sur territoire congolais. 29.7: Embarquement à l'aéroport de N'Djili à Kinshasa d'environ 600 militaires rwandais, y James Kabarehe. 30.7: Le ministre d'État Bugera porté disparu.</p> |
|---|---|--|

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1997-1998

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|---|---|--|
| <p>Août 1998</p> <p>02.8: Annonce par la Belgique d'un effort international de promouvoir la paix.</p> <p>- Clarification le ministre des Affaires étrangères, Dervcke des commentaires faits par M. Moreels, secrétaire la coopération développemen selon lesquels coopération devrait se concrétiser les mois à</p> <p>- Le porte du CNDD par M. Moreels la concernant reprise imminente de coopération en dépit du non respect par le Burundi des conditions démocratiques communauté internationale.</p> | <p>03.8: Annonce de la mort du colonel Froduald Mugemanyi, médecin militaire FAR en 1994 20 infiltrés, dans cellule Ruhengeri.</p> <p>04.8: Sur des autorités de préfecture de instauration de rondes nocturnes.</p> <p>05.8 : Visite de 3 jours en Zambie président de la République, M. Pasteur</p> <p>- Constat au d'une réunion procureurs et des 7.000 personnes participation au génocide seraient passées aux 12.8: Mise en aux autorités de Kinshasa et condamnation arrestations, du pillage et des mauvais infliges aux au Rwando hones</p> | <p>02.8: Combats opposant les militaires banyamulenge et rwandais aux</p> <p>03.8: Déclenchement de la rébellion l'est du pays. Certains officiels du gouvernement dont le ministre des étrangères, Bizima Karmaha la Rwanda accusé comme agresseur.</p> <p>04.8: Le ministre rwandais des étrangères, Anastase Gasana, nie implication de son pays.</p> <p>- Arrestation de centaines de Tutsi à Kinshasa.</p> <p>- Détournement par les rebelles d'un commercial vers la base de Kitona au Bas Congo avec 400 soldats.</p> <p>05.8: Bukavu tombe. Poursuite des à Uvira.</p> <p>- Z'ahidi Ngoma (Forces du Futurs) comme le leader de l'insurrection. qu'il s'agit d'une lutte de tous les non d'une bataille des Rwandais.</p> <p>06.8: Uvira tombe. Le président accuse le Rwanda et l'Ouganda de guette d'agression.</p> <p>-Rencontre des leaders politiques et de la rébellion. Bizima Karaha adjoint de la rébellion.</p> <p>-Le porte-parole de l'armée toute participation de son pays au</p> <p>-Le département d'État américain secrétaire général de l'ONU respect de l'intégrité territoriale et aux pays voisins de s'abstenir de intervention.</p> <p>07.8: Muanda et Banana tombent.</p> <p>09.8 • Beni tombe.</p> <p>- Refus par les autorités congolaises de tout</p> |

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| | | |
|--|---|--|
| <p>10.8: Les sites de regroupement, personnes et les enfants, « cibles faciles de plus en plus attaqués par rebelles avec l'appui des miliciens Interahamwe rwandais et troupes ex-rwandais.</p> <p>16.8: Afflux de réfugiés fuyant les combats RDC dans la province de Cibitoke personnes, arrivées par Collaboration entre le HCR et le ministère de la réinstallation.</p> <p>18.8: Début pour la reconstruction au Burundi à Ottawa.</p> <p>Participation de M. Julius Nyerere, médiateur du processus de paix, des bailleurs et du burundais.</p> | <p>vivant en RDC.</p> <p>14.8 : Remise de l'ambassadeur Grande président de l'Assemblée Nationale, M. Sebarenzi, du matériel de traduction et d'une valeur de millions de rwandais.</p> <p>15.8 : Le parti socialiste flamand, Hostekint. de d'une visite Rwanda. plaide une des relations Belgique.</p> <p>21.8 : La République condamne les membres de la intervenus aux côtés du président Kabila consulter ses immédiats.</p> <p>Déclaration que conflit au Congo un conflit interne.</p> <p>22 à Paris du Rassemblement le Retour des Réfugiés et la Démocratie au Rwanda.</p> | <p>règlement politique à la crise avant des troupes étrangères.</p> <p>11.8: Le secrétaire général de les incursions aux frontières de la persécutions ethniques par les deux - Demande adressée par le RDC à l'ONU pour l'ouverture d'une sur l'agression rwando-ougandaise.</p> <p>12.8 • Bunia tombe.</p> <p>- Réunion des chefs de la défense (Communauté de Développement Australe) en Zambie.</p> <p>13.8: Remplacement de Célestin d'État-major intérimaire par Joseph fils du président.</p> <p>- 40 ex-généraux des FAZ se disposition des FAC.</p> <p>- Le barrage hydroélectrique d'Inga (Congo) aux mains des rebelles.</p> <p>- Le Conseil de sécurité des N.U. appel à l'arrêt des hostilités en ingérences extérieures sans citer exigeant la cessation immédiate des persécutions ethniques.</p> <p>14.8: Les rebelles accusent le Cuba de soutenir Kabila.</p> <p>14.8: Dénonciation et condamnation l'agression rwando-ougandaise par National des ONG de (CNONGD).</p> <p>15.8 : Début à Kinshasa de étrangers.</p> <p>16 8 : Visite du président Kabila à (entretiens avec les présidents Dos Sam Nujoma de la Namibie).</p> <p>- A Goura. la rébellion se dote d'une politique et prend le nom de RCD Rassemblement Congolais pour la Démocratie, avec Wamba dia chef; un conseil directeur de 9 départements.</p> <p>17.8 : Lubutu et Tindai-Tindai tombent.</p> <p>18.8: Le président Mugabe du assure avoir des reuves sur l'implication</p> |
|--|---|--|

| | | |
|--|--|--|
| | | <p>rwando-ougandaise et annonce réponse favorable à l'appel du Kabila a été donnée par cinq Défense de la SADC dont l'Angola, Zimbabwe, la Namibie et la Zambie.</p> <p>-Envoi par l'Afrique du Sud de ses des Affaires étrangères et de la auprès de l'Ouganda et du Rwanda d'une solution politique).</p> <p>19.8: Condamnation par plusieurs organisations humanitaires de la courant à partir du barrage d'Inga rebelles. vu les conséquences sur la population (pénurie d'eau potable).</p> <p>- Déclaration de Paul Kagame, vice- du Rwanda à propos de la déception pays et d'autres voisins sur les prises par le président Kabila.</p> <p>21.8: Arrivée à Kinshasa d'un contingent de 600 soldats du</p> <p>22.8: Entrée en RDC des troupes par l'enclave de Cabinda.</p> <p>- Organisation d'une rencontre de par l'Afrique du Sud entre l'Ouganda, Rwanda et la RDC avortée. Le Kabila y délègue son ministre de la président Mugabe décline l'invitation.</p> <p>23.8: Reprise de la ville de Kitona troupes angolaises. Prise de rebelles avec le concours d'un ougandais.</p> <p>- Offre de médiation de M.</p> <p>25.8: Entrée des troupes</p> <p>L'Ouganda reconnaît officiellement la présence de ses militaires en RDC.</p> <p>26.8 : Des troupes rebelles pénètrent quartiers de Kinshasa.</p> <p>- Kalemie tombe.</p> <p>30.8: Visite de Kabila au Zimbabwe. tombe.</p> <p>31.8: Kabila accuse l'Afrique du Sud soutenir les rebelles (vente d'armes munitions au Rwanda).</p> |
|--|--|--|

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|---|--|
| Septembre 1998 | | |
| <p>07.9 : Entretien entre les présidents Arap Moïse Kénva et Buvoya du Burundi (révision éventuelle des sanctions). - Conclusion d'un accord sur l'établissement de commissions de pourparlers pour la paix du processus d'Arusha. - Annonce de la réouverture d'une représentation diplomatique du Burundi.</p> <p>08.9 : Afflux de burundais dans la Tanzanie (fuite des combats).</p> <p>25.9 : Les réfugiés ont traversé la RDC-Burundi pour rendre dans la zone de Cibitoke au sud-est, estimés à 7.159.</p> <p>14 et le 20.9 : Le président Buyoya lance un appel à la levée des armes devant l'Assemblée Générale de l'ONU. - Environ 2.446 réfugiés arrivés à Kigoma en Tanzanie entre le 14 et le 20 du mois d'août et le 14 septembre.</p> | <p>05.9 : Attaque par les infiltrés du cachot communal de la commune Kivumu (Kibuye). Environ 360 prisonniers repris.</p> <p>10.9: Transfert au Rwanda de Juvenal Mukingo, arrêté au Bénin.</p> <p>15.9: L'ex-président de la BNR. M. Rwakavyamba accusé de génocide, entendu par la Cour spécialisée de la BNR.</p> <p>17.9 : Création d'un comité chargé de la reconstruction des maisons (occupées par les non-propriétaires).</p> <p>19 et 20.9 : Réunion des partis de l'opposition Nationale Résistance Démocratique (RNLM) et le Rwanda National Liberation (RNL) et le Rassemblement pour la Démocratie au Rwanda (RDR), création d'une</p> | <p>03.9: L'Afrique du Sud change sa position sur la guerre en félicité de l'intervention organisée par le Zimbabwe, Namibie et l'Angola. - M. Kofi Annan se dit par les pourparlers. - L'Ouganda et le Rwanda par le président Kabila détruit les structures dans le Congo et d'avoir Hutu.</p> <p>12.9: Aucun accord de feu obtenu lors des négociations de paix organisés par l'ONA à Abeba (retrait des forces ougandaises et rwandaises).</p> <p>14.9: Dénonciation par les Républiques Fédéralistes d'un parti politique du Sud-Congo. - L'abandon par la communauté internationale des Tutsi menacés « d'extermination ». - Une coalition congolaise de défense des droits de l'homme déplore l'absence de mesures concrètes de la part de l'ONU et appelle la population à résister aux sentiments xénophobes. - Le président Chiluba de la Zambie chargé des négociations de paix dans le conflit congolais le sommet de la SADC de Maurice.</p> <p>15.9: Déclaration de Mme Rice, sous-secrétaire adjointe américaine chargée des affaires africaines, du danger de régionalisation de la guerre.</p> |

L'AFRIQUE DES GRANDS LACs. ANNUAIRE 1997-1998

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| <p>septembre, selon le HCR.</p> | <p>forme commune. 20.9: Visites consultatives respectives à Kigali, présidents zambien et tanzanien (la RDC). 2S.9: Arrestation Paul Appolinaire Rugelinyange, un chef des infiltrés de ses complices. 28.9: Organisation de l'élection des cellules pour la population féminine la préfecture de Gitarama. Les élections à tous les niveaux du pays (cellules, secteurs, annoncées. 29.9: Tenue d'une réunion le ministre de l'intérieur, M. Sheik Abdul Karim Harerimana avec délégués des concernés par la (exhortation à ne suivre les enseignements des infiltrés). - Organisation d'un séminaire pour le perfectionnement des enseignants du par le Ministère de l'éducation en collaboration avec L'UNESCO/PNUD.</p> | <p>congolaise avec militaire de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie. - Grâce à une aide libyenne, par le gouvernement soudanais de 2.000 soldats à Kindu, dans province du Maniema (est de RDC). 16.9: Enrôlement de 25.000 jeunes de la capitale et projet distribution d'armes à la dans le cadre de d'une force d'autodéfense populaire. - Déclaration de soutien à la par le Tchad. 16.9: Le Gabon condamne «l'occupation » de la RDC troupes étrangères. 19.9: Visites au Rwanda et Ouganda des présidents tanzanien. 20.9 : Attaque de Goma par guerriers Mayi-Mayi et des miliciens Interahamwe. -Déclaration de soutien du déploiement de troupes dans de la RDC par le parlement ougandais. - Tenue à Libreville (Gabon) sommet de l'Afrique centrale les «mécanismes de paix » RDC. Mise sur pied d'un suivi et de concertation dirigé le président gabonais. 2S.9: Discussion au Conseil sécurité des N.U. de la crise RDC (appel à un cessez-le-au respect des droits de du droit humanitaire</p> |
|---------------------------------|--|---|

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (RD) |
|--|---|--|
| Octobre 1998 | | |
| <p>08.10. Affirmation par un chercheur international de l'implication des rebelles et du gouvernement burundais dans la de la RDC.</p> <p>- Suite à l'attaque rebelles de plusieurs communes dans la province de décision de populations. fermeture la route nationale n° - Nomination de M. Rukingama. l'Information, à la l'UPRONA. principal parti pro-tutsi, en remplacement de M. Charles Mukasi.</p> <p>12.10: Début du troisième round des pourparlers de paix d'Arusha.</p> <p>- Proposition du rebelle FROLINA pourparlers de paix d'Arusha d'une générale.</p> <p>- Rejet par la faction rebelle CNDD/FDD pourparlers d'Arusha.</p> <p>- Déclaration de l'ancien dirigeant Charles Mukasi, que les pourparlers de paix</p> | <p>0210: L'ONU exhortée par le gouvernement rwandais à condamner le génocide des entrepris en RDC que la haine ethnique.</p> <p>- Jean Paul Akayesu, ancien de la commune de déclaré coupable TPIR de 9 chefs d'accusation sur actes</p> <p>04.10: par le TPIR de M. Kambanda, ex-ministre (1994) à perpétuité pour génocide et crime contre l'humanité.</p> <p>- Des opérations militaires dans le nord-pays pour chasser miliciens Interahamwe.</p> <p>14.10: Rencontre à Kampala entre le président le général - Le nombre de personnes déplacées est en constante augmentation préfectures de Ruhengeri et de</p> | <p>03.10 : Constat par les missions d'évaluation sur la situation humanitaire à l'est: 8.000 à déplacés à Kalemie (Shaba) et à Uvira (Kivu) en majorité - Dénonciation de ces déplacements par le justice, Mwenze Kongolo, une tentative du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda de un « Tutsiland » au Kivu.</p> <p>Du 04 au 05.10: Les forces de la RDC (troupes tchadiennes) et les FAC une attaque des forces</p> <p>08.10: Un cargo de 300 d'armes commandées avant déclenchement de la guerre interceptées et détournées rébellion à partir du port de Salaam.</p> <p>- Déclaration de M. Joseph Mutambo, président de l'organisation Forces Républicaines et Fédéralistes (FRF), par l'éloignement de son de la rébellion.</p> <p>10.10: Un avion Boeing 727 Congo Airlines abattu par un missile sol-air de l'armée ougandaise à Kindu. Les 34 passagers et les 4 membres l'équipage tués.</p> <p>12.10: Abandon de la ville de Kindu par les FAC. Prise de aérienne et de la ville de Kindu.</p> <p>-16 soldats zimbabwéens faits</p> |

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1997-1998

| | | |
|---|---|---|
| d'Arusha sont une manoeuvre de la part des autorités pour institutionnaliser le racisme ethnique, le crime et le | Gisenyi et atteint 478.637, selon le bureau d'OCHA Rwanda. | prisonniers par les rebelles l'est de la RDC. |
| 18.10 : Treize tuées et 17 blessées lors d'une attaque nocturne des rebelles du PALIPEHUTU. | 16.10: Mise en évidence par la Commission internationale d'enquête de l'ONU sur le mouvement des armes dans la région des Grands Lacs d'un soutien aux ex-FAR, depuis l'Afrique Sud et des liens avec les ex-FAZ et les groupes rebelles du | 14.10: Entretien à entre le président Kabila et son collègue du Zimbabwe. 15.10: Condamnation de l'ingérence militaire du de l'Ouganda dans la guerre congolaise par M. William Swing, nouvel ambassadeur des États-Unis au Congo. |
| 22.10: Clôture du troisième round des pourparlers de paix-d'Arusha. Le quatrième round prévu en 1999 (sur la reconstruction et le développement). | Burundi et de l'Ouganda. | 17.10: Visite de 24 heures du président Kabila au Soudan. |
| - M. Ayite Jean-Claude Kpakpo (Bénin) Haut conseiller de l'ONU auprès du médiateur de paix au Burundi, M. Julius Nyerere. | - Annonce par le ministre de la Faustin Ntezilyayo du relâchement prochain d'environ 10.000 suspects de génocide sans dossier judiciaire. | 19.10: Entretien entre le sud africain Mandela et son homologue ougandais |
| 30.10: Une attaque perpétrée par un gang | 22.10 : Le président Mandela s'entretient | 23.10: Dépôt au président Kabila du Projet de Constitution par la Commission des réformes institutionnelles. 27.10: Adoption d'un projet de cessez-le-feu ainsi que d'un mécanisme pour son contrôle à la conférence de Lusaka dans l'attente de consultations ultérieures avec toutes les parties. Décision que la Zambie, l'Afrique |

| | | |
|---|-------------------------------|--|
| <p>armé à une vingtaine de kilomètres de Bujumbura se solde</p> <p>34 tués et 25 blessés.</p> | <p>avec le Général Kaame.</p> | <p>du Sud, le Mozambique, la Tanzanie. TOUA et la SADC assureront le contact avec rebelles.</p> <p>29.10: Les rebelles du RCD à Pretoria par le président</p> <p>30.10: Protestation du Droits humains, auprès du Commissaire aux Droits de L'Homme, contre la publication par l'ONU du rapport sur la situation des droits de homme en RDC.</p> |
|---|-------------------------------|--|

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|---|--|---|
| <p>Novembre 1998</p> <p>11.11: 38t civils pris pour des rebelles par l'armée dans la commune Mutambu. - Démenti par le président Buyoya de la présence de ses en RDC. 16.11: du bilan des civils par l'armée (56 au de 38 annoncés précédemment) et mise sur pied d'une commission comprenant des représentants du premier vice-président, des ministères de la de la Défense et Droits de l'ONU des attaques perpétrées contre civils. 22.11: Attaque dans les provinces Bubanza et Massacre de 29 personnes. 23.11: Déroulement pourparlers entre à Bujumbura sur le processus de paix</p> | <p>02.11: 34 personnes condamnées à des peines d'emprisonnement génocide et 11 acquittées par le de première instance à Nyamata. 04.11: Visite à de Mme Susan sous secrétaire adjointe américaine Affaires africaines. - Le Rwanda reconnaître au d'une réunion de Européenne et de SADC la présence ses troupes en de faciliter une négociée à la crise. - Transfert au TPIR Arusha en depuis la Namibie André ministre de au moment du en 1994, inculpé de génocide et de contre l'humanité. 05.11: Entretien à Kigali entre Mme Rice et les rebelles congolais du RCD 06.11: Le général Kagame en visite Afrique du Sud</p> | <p>01.11: Entretiens à Lubumbashi entre le président Kabila et alliés Robert Mugabe du Zimbabwe et Sain Nuioma Namibie. 02,11: Pourparlers de paix Lusaka: le président Chiluba chargé de poursuivre les consultations régionales, de principe pour un cessez-le feu et pour un « mécanisme » d'implication des rebelles mise en Oeuvre. 04.11: Nouvelle rencontre Kabila-Mugabe à Harare. président Dos Santos par le ministre des Affaires étrangères. 05.11: Rencontre Mandela Wamba dia Wamba, rebelle, à Pretoria. 07.11 : Les évêques recommandent la tenue conférence internationale Grands Lacs. 10.11 : Ouverture par la rébellion d'un nouveau front la province de l'Equateur Mouvement de Libération Congo (MLC). Leader: Pierre Bemba, appui des militaires ougandais et 11,11: Création d'un commandement militaire conioint ougandais et dans l'est de la RDC. 16.11: L'Afrique du Sud accusée</p> |

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1997-1998

| | | |
|---|---|--|
| <p>d'Arusha. Participation de 17 parties dont le gouvernement, l'assemblée nationale et les principaux partis politiques et l'UPRONA. - Demande de fonds pour le processus paix pour le Burundi par la Fondation Nyerere aux hailleurs de fonds pour une période de 10 mois (estimés à 10 US\$). 26.11 : Division de province de en deux nouvelles provinces : Muramvi et Mwaro. -Dénonciation par le Bureau du HCDH conditions de à Ngozi et Mpimba.</p> | <p>reconnait présence des troupes rwandaises en RDC. 10.11: Confirmation par le rwandais de la de son programme libération des de génocide sans judiciaire en dépit des protestation des associations de rescapés. 11.11: Selon environ 342.000 personnes sont déplacées dans la préfecture de et environ 224.000 la préfecture de 13.11 : Le major Bernard FAR, accusé de l'assassinat du ministre Aqathe Uwilingiyimana, non coupable 27.11: 40 détenus meurent d'une dans le prison de Kigali. -Le Groupe International de Personnalités de l'OUA entame travaux à Addis.</p> | <p>par la RDC de soutenir le RCD. 18.11: Le président Kabila déclare depuis Luanda être à discuter avec le Rwanda et l'Ouganda du retrait de troupes. - Rencontre à Kampala des deux dirigeants de la Congo, M. Wamba dia (RCD) et M. Bemba Jean- Pierre (MLC) pour s'accorder. 20.11: Publication par le Collectif des Organisations et Associations des Jeunes Kivu (COJESKI) d'un sur les violations des droits l'homme depuis le 2 août du 20 au 21.11: Invitation rebelle du RCD à la la SADC à Gaborone au Botswana. Du 22 au 28.11 : Voyage président Kabila en Europe (Sommet franco-africain en France, visites en Italie et Belgique). - En marge du sommet Afrique de Paris, convocation d'une réunion par M. Kofi (ONU) et Blaise Compaore (OUA) entre les présidents congolais et ses collègues ougandais, rwandais et zimbabwéen. 27,11: Poursuite et au Kivu des signataires de paix élaboré par la civile du Sud-Kivu. 29.11 : Escale du président Tripoli en provenance du sommet France - Afrique.</p> |
|---|---|--|

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|--|--|
| <p>Décembre 1998</p> <p>02.12 : Une attaque rebelle sur un camp déplacés hutu dans province de Bubanza près de Bujumbura. 20 morts et 33 - Couvre-feu du crépuscule à l'aube certaines villes des provinces de Bururi Makamba d'armes à certaines parties de la</p> <p>04.12 : M. Julius Nyerere, médiateur pour parler de paix le Burundi prêt à proposer des sanctions contre le Burundi.</p> <p>18.12 : Un nouveau rapport de l'ONU par le bureau Burundi montre les effets désastreux des sur les populations et plaide en faveur intervention de la communauté internationale pour amener la paix.</p> <p>- L'ONA se joint au mouvement en la levée de l'embarco le Burundi lors de la clôture de ses Ouagadougou Faso).</p> | <p>04.12 : Démission et fuite d'un membre du gouvernement Mme Sebatware Panda suite à l'arrestation de frères soupçonnés de collaboration avec la rébellion hutu qui se dans le nord-ouest.</p> <p>- Relâchement de 76 suspects de génocide autorités de Kigali sur les 10.000 pour lesquels manque de preuves les dossiers sont incomplets.</p> <p>- Annonce par les de Kigali de la démobilisation de soldats dans le cadre projet financé par des bailleurs de fonds (réduction des près de 25.000 hommes d'ici à l'an 2001).</p> <p>14.12 : L'ancien de la milice Omar Serushago coupable de génocide crimes contre par le TPIR.</p> <p>16.12 : L'ONU et les Unis condamnés par rapport de la mission parlementaire pour ne pas avoir le génocide rwandais 1994.</p> | <p>01.12: Déclaration de Jean Pierre Bemba, chef des factions rebelles, poursuite des combats en dépit de la tentative de cessez-le-feu conclu à le 28 novembre dernier</p> <p>02.12 : Voyage à (Ouganda) du commandant Ondekane, un des rebelles.</p> <p>09.12: Cérémonies officielles organisées RCD à l'occasion de l'inhumation à Uvira de Banyavyura présentés comme victimes de génocide de la part des FAC et amenés à</p> <p>10.12 : Dans le cadre 50^è anniversaire de la Déclaration Universelle Droits de l'Homme, organisation à Kinshasa d'une série d'activités un séminaire de en droits de la en droit humanitaire (Centre d'Assistance Judiciaire et civique et le bureau du HCDH).</p> <p>12.12: Confirmation par Zimbabwe de la mort deux officiers haut dans la guerre de la</p> <p>15.12: Rencontre entre résident Museveni et deux</p> |

| | | |
|---|---|--|
| <p>- Lors de l'ouverture à Arusha de la commission de travail des trois commissions de condamnation par Julius Nyerere, médiateur du de paix au Burundi, diverses parties impliquées dans le conflit pour avoir cessez-le-feu.</p> <p>19.12 : Mise en ministre de burundais contre l'insécurité dans certaines pays à cause des infiltrations des armés en Tanzanie et de la (recrudescence des attaques contre les de personnes affrontements entre insurgés et l'armée).</p> <p>24.12 : Organisation Nairobi par une association la Compagnie des Apôtres de la paix d'un symposium sur paix (paix interne, externe et d'une paix durable).</p> | <p>17.12 : Une assistance humanitaire sollicitée les 500.000 déplacées dans le ouest du pays.</p> <p>18.12: La veuve du président rwandais assassiné, Agathe Habyarimana, prête à comparaître devant le afin de répondre aux accusations portées elle.</p> <p>24.12: Les rapport de la mission parlementaire le génocide de 1994 qualifié par le Rwanda d'« <i>exercice de blanchiment</i> ».</p> | <p>des dirigeants de la rébellion, M. Wamba Wamba et Jean-Pierre Ondekane.</p> <p>17,12 ; Participation du président Kabila au de l'OUA à (Burkina Faso).</p> <p>-Absence des rwandais et ougandais clôture du sommet de Ouagadougou.</p> <p>24.12 : Nomination de nouveaux gouverneurs provinciaux par les dans les zones de l'est leur emprise. Norbert Bashengezi Katintima nommé gouverneur du Kivu, Nestor Kiyimbi Mutangi gouverneur du Maniema et Leonard Kanyamuhanga gouverneur du Nord-</p> <p>- Arrivée dans de camps installés dans la plaine de la Ruzizi de quelques 130 familles Banyamulenge originaires de Vvura.</p> <p>- Environ 3.000 congolais en Rutshuru (est de la dirigés vers des réfugiés en Ouganda, le HCR.</p> |
|---|---|--|

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARE 1999

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|---|--|
| <p>Janvier 1999</p> <p>du 7 au 9.1: Des violents combats ont opposé les groupes rebelles, principalement des Hutu, à l'armée régulière dans la province rurale: 17 rebelles tués.</p> <p>13.1: Le CNDD menace de compromettre le déroulement normal des pourparlers du processus de paix n'y sont pas - Annonce par le médiateur de paix que concernant la participation du CNDD-FDD aux discussions sur le processus de paix Burundi dépend des participants pourparlers</p> <p>16.1: Selon le PAM, une distribution de nourriture et produits en faveur de 13.000 déplacés préfecture de Bujumbura rurale interrompue par l'armée.</p> <p>- Un nouveau sur les sanctions contre</p> | <p>08.1: Démission du ministre de la Justice, Faustin Nteziryayo, parti États-Unis. , 161: Annonce du retour de plus de 2.000 Hutu de la région de Masisi (RDC) depuis le début l'année.</p> <p>- Poursuite de la réinstallation des déplacés dans les nouveaux de Ruhengeri de 50% de la population) et de Gisenyi au nord-ouest du pays.</p> <p>19.1: Déclaration par le ministre rwandais des Affaires M. Anastase de la signature de son pays de de cessez-le-feu conclu en Namibie cinq pays dans le conflit en RDC.</p> <p>22.1: Déclaration M. Patrick Mazimpaka, à la Présidence,</p> | <p>05.1: Selon l'agence de presse missionnaire catholique (MISNA) un massacre aurait eu lieu village à 15 km d'Uvira. Des volontaires de la Croix-trouveraient parmi les présumées.</p> <p>- Les différends opposants dirigeants de la rébellion Wamba dia Wamba et Lunda Bululu l'issue d'une rencontre avec responsables ougandais et</p> <p>06.1: Ouverture d'une le RCD sur le massacre 500 civils perpétré par ses dans l'est du pays.</p> <p>07,1 : Rencontre entre les Bizimungu et Chiluba dans le des pourparlers de paix.</p> <p>09.1: Un afflux de réfugiés de RDC dans les pays voisins (Centrafrique et Ouganda) enregistré par le HCR (près 5.000, surtout des femmes et enfants)</p> <p>10,1: Plus de 40 tués lors bombardement aérien sur en Tanzanie (près de 20.350 dans des camps).</p> <p>12.1: Rencontre à Bukavu l'archevêque de Bukavu, Kataliko et le chef d'état-l'APR, Kayumba, commandants de Cyanququ, Kigali et de Bukavu.</p> <p>14.1: Attaque surprise des Mayi et occupation des communes</p> |

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1997-1998

| | | |
|--|---|---|
| <p>le Burundi (Action Aid) en faveur de la levée de l'embargo. 30.1: Suspension sanctions contre le Burundi les dirigeants centraux et de l'est (communiqué à l'issue du sommet régional d'Arusha Tanzanie).</p> | <p>qu'un cessez-le-feu ne pourra pas être instauré avant ou quatre mois. 30.1: Le Premier ministre dément les allégations de l'Angola selon lesquelles son soutien soutiendrait L'UNITA. 31.1: Le secrétaire général M. Kofi Annan, accepte d'une enquête indépendante rôle de l'ONU du génocide au Rwanda.</p> | <p>de Kadutu et de Bagira; des prisonniers à la prison Intervention des troupes 15.1: Six personnes tuées par rebelles rwandais hutu. dont soldats du RCD à Rutshuru Kivu). M1: Visite du président Chiluba à Lubumbashi dans le des pourparlers de paix en participation effective du RCD présentée par le Rwanda, et l'Afrique du Sud comme un préalable du progrès des 15-16.1: Tenue à Anvers Conférence sur la crise en avec la participation d'une cinquantaine de représentants société civile, de politiciens et d'experts. 17.1 : Deux chefs coutumiers d'Idjwi invités à Kigali par le Kagame. 18.1: Accord de signature d'un cessez-le-feu par les 5 pays impliqués dans le conflit ainsi RCD. 19.1: Le RCD, invité par le à signer l'accord conclu à 22.1 : Le Premier ministre de Namibie, M. Hage Geingob que son pays souhaite se vis-à-vis du conflit en RDC. 30.1: Restructuration du RCD. Refus du poste de vice-Z'ahidi Naoma. Annonce de intention de rejoindre le rebelle rival MLC de Jean-Bemba.</p> |
|--|---|---|

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|---|--|
| <p>Février 1999</p> <p>08.2: La prochaine étape des négociations de paix d'Arusha pour le 8 mars d'après le porte-parole de la Fondation Nyerere, Mark Nyerere, 11.2 : Selon le porte-parole, environ 5.000 personnes seraient arrivées en Tanzanie depuis le 1998; selon le porte-parole, environ 30.000 personnes seraient déplacées en Tanzanie de Makamba, suite à la fin des combats entre l'armée et la faction de L'UPRONA de Mukasi interrompue par la police et les gendarmes à la demande de la rivale de Luc Rukindama, par intérim.</p> <p>16.2: Demande de délégation parlementaire burundaise en visite à Kampala à leurs homologues de les aider à toutes les factions du processus de négociation de paix</p> | <p>05.2: Condamnation de l'ex-chef de la milice Interahamwe, Omar Serushago, à 15 ans d'emprisonnement par le Tribunal d'Arusha</p> <p>08.2 : Reprise du procès de M. Georges Rutaganda, vice-président du mouvement Interahamwe. Suite à un communiqué ministériel, le ministre des Affaires étrangères, Anastase Gasana, par M. Amri Sued, ambassadeur rwandais en Egypte. Un rescapé génocide. M. Jean de Mucyo, nommé ministre de la Justice.</p> <p>11.2: La Banque annonce un prêt de millions.</p> <p>12.2: Trente cinq personnes génocide, parmi Mme Immaculée Nyirabizeyimana, présidente du gouvernement sous le gouvernement de transition, relâchées de preuve par le procureur général Byumba.</p> <p>12.2: L'ancien ministre de l'Information, Eliezer Niyitegeka, suspect génocide arrêté par la</p> | <p>01.2: Le ministre des Droits de l'homme, M. Léonard Okitundu accusé d'être tutsi et menacé par les « Comités de pouvoir populaire » créés en l'initiative du président Kabila.</p> <p>11.2: Annonce Goma d'une antenne du Bureau du Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU</p> <p>13.2: Des négociations à Uvira permettent de désamorcer la tension entre les soldats banyamulenge du mouvement rebelle et les forces rwandaises.</p> <p>- Affrontements signalés entre les Mayi-Mayi et la milice Interahamwe au (Ngweshe et Walungu).</p> <p>16.2 : Visite de deux présidents Kabila au Congo (relations bilatérales et de paix).</p> <p>- Arrivée à Kinshasa du rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme, M. Roberto Uggas. Des visites prévues à Lubumbashi et à Goma.</p> <p>- Les rebelles de l'est du Congo accusés de vouloir les déplacements des congolais en fuite à Goma en Tanzanie.</p> |

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1997-1998

| | | |
|--|---|--|
| <p>d'Arusha. - Décision des burundaises et tanzaniennes de ramener la représentation diplomatique burundaise à Dar-Salaam au niveau l'Ambassadeur.</p> | <p>police kenyane et mise en disposition du TPIR. 20.2: Selon OCRA au Rwanda, 650.000 personnes déplacées localisées nord-ouest du -- Deux anciens responsables suspects (MM. Ignace Bagilishema ancien bourgmestre et Casimir Bizimungu, ancien ministre de la Santé) la disposition du TPIR après leur arrestation respectivement en Afrique du Sud et au Kenya. 22.2 : Prestation de de trois nouveaux TPIR (MM. Lloyd William de Jamaïque, Kondylis de Grèce et Pavel Dolenc de Slovénie) cadre d'un meilleur équilibre d'une meilleure représentation des principaux systèmes juridiques mondiaux.</p> | <p>17.2: Appel du Conseil sécurité de l'ONU à parties au conflit en arrêter les combats et à les différends par des démocratiques. 20.2: Rencontre entre Aldo Ajello, envoyé de l'Union Européenne la région des Grands avec le président ougandais Museveni à Kampala cadre des pourparlers de paix en RDC. 25.2 : Dans le cadre du processus de paix en tenue d'une conférence au sommet à Yaoundé (Cameroun) financée l'ONU et organisation visites de dignitaires africains d'autres pays dans capitales de l'Afrique centrale et de l'est. 26.2 : Au terme de son en RDC, appel de M. Roberto Garreton à l'Occident en faveur des personnes d'origine détenues à Kinshasa et d'autres régions de la avec la collaboration autorités officielles du 29 et 30.2 : Montréal au Canada Conférence pour la paix durable et le démocratique en RDC l'égide du Centre international des droits personne et du développement (CIDPDD) en avec quelques congolaises.</p> |
|--|---|--|

ANNEXE 8. CHRONOLOGIE AVRIL 1998 - MARS 1999

| BURUNDI | RWANDA | CONGO (R.D.) |
|--|---|---|
| Mars 1999 | | |
| <p>05.3: Annonce par une mission inter-agence dirigée par l'OCRA dans les communes de Rugazi et Musigati (province de Ruhanza) de l'affluence des déplacés dans les de la région en provenance de la de Kibira et de la province voisine de Muramvya.</p> <p>10.3 : Reprise des pourparlers de paix le Burundi à Arusha Tanzanie. En la rencontre, organisation par la Fondation Nyerere d'un atelier de l'intention des sur la gestion des conflits et les techniques de négociation de collaboration avec une équipe internationale.</p> <p>16.3 : A l'issue de dernière série de pourparlers en commissions, le médiateur de la Burundi, l'ancien président tanzanien Nyerere, a exhorté délégués aux pourparlers d'accélérer</p> | <p>05.3 : La Commission de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale réunie à Genève préoccupée par les conditions de détention dans les prisons surpeuplées par la lenteur des procédures</p> <p>12.3 : Annonce par le Bureau du Coordinateur humanitaire de Kigali de la fin de l'opération déplacés au titre du processus groupée dans le ouest (opération imidugudu) et du démantèlement de presque tous les déplacés.</p> <p>18.3: M. Bernard Ntuyahaga, suspect Pinculpé de génocide relaxé par le TPIR de preuve. Réaction négative du ministre rwandais des étrangères, Amridu du ministre belge de Justice.</p> <p>20.3 : Le Premier Ministre rwandais, Célestin Rwigema les accusations sur éventuelle dans le génocide de 1994</p> | <p>01.3 : Déclaration par le président Mugabe à l'issue du sommet des chefs d'Etat pays alliés de la RDC du renouvellement de leur au président Kabila.</p> <p>02.3: Le Soudan dément informations sur l'envoi de troupes en RDC.</p> <p>05.3: Campagne de par les forces rwandaises ougandaises dans le nord-est de la RDC des 150 miliciens interahamwe accusés du massacre de 4 Ougandais touristes anglais.</p> <p>- Demande d'aide lancée RCD pour contrôler le Virunga (refuge de miliciens interahamwe et des ex- Appel des autorités de Kinshasa à une enquête internationale afin les auteurs présumés de l'assassinat des 12 (ougandais et touristes occidentaux) au parc de Virunga.</p> <p>- Selon l'agence de presse MISNA, plus de personnes tuées par les du RCD dans la région de Kam suite à une attaque perpétrée par Mayi-Mayi sur un convoi.</p> <p>12•3 • Expulsion de la 5 diplomates britannique</p> |

L'AFRIQUE DES GRANDS LACS. ANNUAIRE 1997-1998

| | | |
|---|---|--|
| <p>leurs travaux. 27.3 : Selon le d'OCHA au les conditions de sécurité dans Bujumbura rurale qualifiées de « hautement (affrontements quotidiens entre troupes régulières groupes armés). - L Union préoccupée par les violences continues entre les rebelles forces de sécurité les exhorte à cesser actes de violence. 28.3 : M. Nyerere, médiateur des pourparlers de paix sur le Burundi juge inopportune des négociations à Bujumbura en pressions des burundaises tenu du niveau des pourparlers et de sécurité dans le</p> | <p>(accusations « d'ordre purement politiques »). 22..E : Annonce par autorités de Kigali de l'arrestation de M. Eustache Nkerinka, député hutu d'avoir encouragé la persécution de la communauté tutsi génocide de 1994. 27.3 : Proposition du secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan au Conseil de sécurité enquête indépendante sur tout ce que l'ONU a durant le génocide 1994. - Plus de 5.000 réécemment retournés au Rwanda par Gisenyi l'avenant de la RDC, femmes et des enfants pour la plupart. - Annonce de la « démission de M. Dionysios Kondylis (Grèce), l'un des 3 nouveaux juges du .. Décision par le HCR de prolonger le mandat de la "Joint Reintegration Programming Unit" (Unité de commune pour la réintégration) pour le Rwanda jusqu'à la 1999. 29.3 : Organisation élections à l'échelon cellules et des (représentants locaux).</p> | <p>d'un ressortissant travaillant pour le Affaires étrangères d'espionnage, - Visite en Zambie du président Kabila. - Ouverture à Goma d'un Bureau humanitaire sous direction de FUNICEF représentant du Bureau Haut Commissariat pour droits de l'homme. 15.3 : Annonce de la d'un nouveau « de combat, pour gagner la guerre ». M. Bemba père de Jean-Pierre Bemba, chef de l'une des rebelles, nommé ministre l'Economie et de - Nomination par le RCD ancien général de Mobutu. Célestin Ilunga à la tête opérations militaires du mouvement rebelle. 19.3: La situation en RDC longuement débattue par Conseil de sécurité de 24.3: La communauté internationale accusée président Mugabe à l'Assemblée générale de de « <i>conspiration du</i> (tolérance vis-à-vis du de l'Ouganda et du critiques virulentes à de la RDC) 25,3: Condamnation de la recrudescence de la dans le Kivu par M. rapporteur spécial de pour les droits de RDC.</p> |
|---|---|--|

